

Rueil **INFOS**

Le magazine municipal d'information de Rueil-Malmaison

LE RETOUR DU MARCHÉ DES PEINTRES !

n°386 - avril 2021

08 Autour de
l'écoquartier
de l'Arsenal

21 Le «Prix de
l'innovation» à
Rueilboutiques.fr

22 La réserve
citoyenne fête sa
première année

villederueil.fr


VILLE DE
Rueil
MALMAISON


VILLE
IMPERIALE

SOMMAIRE



MA VILLE

Rueil

INFOS

n° 386

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE RUEIL-MALMAISON
Hôtel de Ville : 13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél.: 01 47 32 65 65
▪ Directeur de la publication : Patrick Ollier
▪ Rédactrice en chef : A.-M. Conté ▪ Rédaction : A.-M. Conté, M. Deret, S. Gauthier, M. Huby, B. Secret ▪ Photos : P. Martinez, C. Soresto ▪ Conception, réalisation : dps ▪ Imprimerie : Groupe Morault ▪ Régie publicitaire : C.M.P. : 7 quai Gabriel Péri, 94340 Joinville-le-Pont - Tél. : 01 45 14 14 40 ou 06 69 62 09 97 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2021. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Couverture : © C. Verecque

villederueil.fr



- 4 AGENDA**
- 5 LE MOT DU MAIRE**
- 7 ALBUM**
- 8 ÉCOQUARTIER**
 - Cet immeuble à l'architecture atypique
 - Partageons le bon sens !
 - (Re)prendre racine
- 13 ENVIRONNEMENT**
 - Pour une ville plus verte
- 14 PAROLE D'ADJOINT**
 - Destination Rueil-Malmaison
 - Le rayonnement de la ville : toujours plus grand, toujours plus fort.
- 19 LA MAIRIE TRAVAILLE POUR VOUS**
 - Le télétravail prend de l'ampleur
- 21 COMMERCE**
 - La plateforme Rueilboutiques.fr récompensée
- 22 CITOYENNETÉ**
 - La réserve citoyenne : un an déjà !
- 24 TRIBUNE DE LA MAJORITÉ**
- 25 TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ**

MA VIE À RUEIL

- 27 CULTURE**
 - La renaissance culturelle en toile de fond !
- 28 SENIORS**
 - Les résidences seniors, (presque) comme à la maison !
- 30 BRÈVES**
- 33 PAGE JEUNES**
 - « LA BALLE AU SCORE »
- 35 SPORT**
 - Julien Mertine, l'espoir rueillois des Jeux de Tokyo
- 37 HISTOIRE**
 - Le passé enfoui de la rue Jean-Édeline
- 39 LA FAUNE ET LA FLORE D'ICI**
- 41 GENS D'ICI**
- 42 CARNET**

TAM Théâtre André Malraux
RUEIL - MALMAISON

LE THÉÂTRE ANDRÉ-MALRAUX



VOUS INFORME

En attendant sa réouverture, pour rester en contact avec votre théâtre André-Malraux flashez ce QR Code



Exposition *Archéologies intimes* à la médiathèque



La médiathèque accueille, jusqu'au 17 avril, l'exposition *Archéologies intimes* par l'association *Graver maintenant*. *Archéologies intimes* est le fruit du travail de 23 artistes qui ont investi des espaces révolus réels ou imaginaires. Ils ont exploré plusieurs axes de travail : mise en perspective du temps de construction et de développement de l'œuvre de l'artiste sur plusieurs années, convocation dans la démarche créatrice de l'histoire personnelle, sociale, familiale, mise en relation avec la littérature, la géopolitique et l'histoire mondiale... Ainsi plus de 70 œuvres d'une grande diversité seront présentées à la médiathèque afin que le public puisse (re)découvrir une pratique artistique, la gravure, qui participe de façon essentielle au questionnement esthétique

contemporain : pourquoi et comment l'artiste peut-il désormais rendre compte de son expérience intime du rapport temporel au monde et au processus de création ? Un joli moment d'art à ne pas manquer, pour les amateurs de gravure ou les curieux de cette pratique esthétique.

Médiathèque Jacques-Baumel
15-21 boulevard du Maréchal Foch
Ouverte du mardi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 10h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.

Une œuvre d'art solidaire et participative à découvrir de toute urgence



La Croix-Rouge de Rueil a lancé, après le succès de « Photos de rue » en 2018 au Libris Café, un nouveau projet en partenariat avec l'artiste plasticien Olivier Terral. Ce projet a fait participer les personnes sans domicile fixe à la création d'une œuvre d'art, en commun avec les bénévoles de la Croix Rouge et le personnel de la Boussole (centre d'hébergement municipal) qui

souhaitaient s'y associer. Cette œuvre représente des mains au doigt levé. Tirées de photos de personnes en situation de grande précarité, ces peintures témoignent de leur existence au sein de notre société. Ils ne sont plus ici les laissés pour compte mais les acteurs d'une œuvre exposée au grand public. Une œuvre solidaire et participative riche de trois toiles (dont une commencée avant le premier confinement en mars 2020 et qui, pour des raisons sanitaires liées à la Covid-19, est restée inachevée), qui sera exposée au grand public, sur le parvis de la médiathèque. En peignant ainsi avec leurs pouces, les participants ont laissé, au-delà d'une œuvre d'art, une empreinte de vie ! Un moment d'art et d'émotion à ne rater sous aucun prétexte, d'autant plus dans cette période complexe caractérisée notamment par l'absence de lien social.

Visible en permanence depuis le parvis de la médiathèque Jacques-Baumel du 15 avril au 2 mai Place Jean-Tranape

Une comédie musicale au titre évocateur : *L'Amour Masqué !*

1923 fut une année faste pour l'opérette et la comédie musicale : 33 créations dans la Capitale dont un chapelet d'ouvrages qui méritent l'attention et quelques chefs-d'œuvre : *L'Amour Masqué* qui, à l'origine, devait s'appeler « J'ai deux amants ». L'idée première de solliciter Sacha Guitry revient au compositeur anglais Yvan Carryl qui lui demande un livret d'opérette. Guitry se met au travail, mais Carryl meurt avant que le projet puisse se concrétiser. Qu'à cela ne tienne : Sacha Guitry fait appel à son ami André Messager. De cette collaboration donc naît un chef d'œuvre, qui triomphe au théâtre Édouard VII dès le 13 février 1923, avec, en tête d'affiche, l'auteur du livret lui-même et son épouse d'alors, l'exquise Yvonne Printemps. Aujourd'hui, ce sont les classes de chant et d'accompagnement de Mary Saint-Palais et Julien Le Hérisier, accompagnées du chœur des étudiants du conservatoire à rayonnement régional (C.R.R.), sous la direction de Frédéric Pineau, et avec une mise en scène signée Bernard Pisani, qui vous proposent de redécouvrir ce chef-d'œuvre musical des années folles.



Un spectacle à découvrir et partager sur la chaîne YouTube de la Ville et sur le site du CRR deuxième quinzaine d'avril.

La lecture s'expose à la médiathèque

Du 20 avril au 16 mai, la médiathèque accueille l'exposition photo de Thierry Penneteau, La photographie dans le monde. Au total, vous pourrez admirer 70 photographies sur le thème de la lecture. Photographe voyageur, Thierry Penneteau a ramené ces clichés des quatre coins du monde pour nous donner à voir les mille et une manières de lire. Il nous propose un regard sur la lecture dans le monde : une série de photos où l'on voit que lire est un acte universel dans tous les pays, pour petits et grands, dedans ou dehors, assis ou debout... 30 ans séparent la première photo prise en Chine et la dernière en Colombie en avril 2020 ! Comme a dit Balzac : « J'ai accompli de délicieux voyages, embarqué sur un mot ». La lecture est donc une ouverture sur un monde enchanté qui nous fait rejoindre l'auteur dans sa démarche d'écriture et de narration. De même, confiait Simone de Beauvoir : « La lecture est la clé qui m'ouvrait le monde ». Ainsi, la lecture est un éveil de l'âme et du cœur. Une jouissance de la pensée et des sentiments. D'où la nécessité pour Thierry Penneteau d'encourager l'acte de lire, de le promouvoir aussi à travers cette magnifique exposition.



Médiathèque Jacques-Baumel
15-21 boulevard du Maréchal Foch
Ouverte du mardi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 10h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.

À noter : dans chaque lieu, le respect des normes sanitaires reste en vigueur et le port du masque est obligatoire ! Avant de vous déplacer, vérifiez le maintien de l'événement sur villederueil.fr



En mai et juin derniers, sous l'œil attentif du maire, une centaine de bénévoles de la « réserve citoyenne » ont nettoyé le bois de Saint-Cucufa, notamment l'étang. Merci encore !

Dans l'espoir de reprendre vite une vie normale

Depuis une dizaine de jours déjà, nous suivons les nouvelles restrictions décidées par le gouvernement face à l'aggravation de l'épidémie de Covid-19. Pendant cette période suspendue, nous ne sommes pas en reste. Chaque jour avec les services de la Ville, nous multiplions nos efforts d'organisation pour nous préparer à la vie d'après.

Dans ce cadre, une chose est certaine : la poursuite de la campagne de vaccination dans notre centre communal où plus de 7000 personnes ont été vaccinées fin mars ! J'aurais même aimé ouvrir un second centre de vaccination mais, face à la pénurie des doses, ceci s'est révélé inutile. J'espère toutefois que, grâce à la contribution des médecins généralistes et des pharmaciens, eux aussi autorisés maintenant à administrer le précieux sérum, une bonne partie d'entre vous sera bientôt vaccinée ! Par ailleurs, je vous félicite car vos efforts dans le port du masque et le respect des gestes barrières portent leurs fruits. En effet, les chiffres de progression de l'épidémie à Rueil sont meilleurs qu'ailleurs : - 3 % par rapport à ceux du département !

En attendant d'atteindre l'immunité collective, nous apprenons tous les jours un peu plus à vivre avec le virus. Le télétravail, qui peinait à se mettre en place dans les services, se généralise et la concertation citoyenne a repris son cours... même si c'est en « visio » ! Nous avons eu l'occasion de débattre du projet de la géothermie, de l'arrivée de la 5G, des déplacements des arbres et des nouvelles plantations rue des Bons Raisins (*lire page 11*) et des expérimentations sur les nouveaux sens de circulation aux abords de l'écoquartier (*lire la plaquette insérée dans ce magazine*). Grâce aux nouvelles technologies, nous avons repris nos bonnes habitudes, même si différemment... La crise sanitaire aura eu au moins le mérite d'accélérer ce processus de « numérisation » de notre administration que j'appelais de mes vœux depuis longtemps !

Mais les technologies ne suffisent pas à remplacer les « vrais » contacts humains. C'est pourquoi je suis très reconnaissant vis-à-vis de tous ces Rueillois qui ont pris part à la « réserve citoyenne ». Créée il y a tout juste un an en plein confinement, elle a, au fur et à mesure, regroupé jusqu'à 1550 personnes ! À l'occasion de ce premier anniversaire, je tiens à remercier encore une fois tous ces Rueillois qui, dans un formidable élan de solidarité, participent aux actions les plus diverses : du portage des repas à domicile aux courses pour les plus fragiles, de la fabrication à la distribution des masques, de la confection des « paniers solidaires » à l'encadrement des marchés...

Et pour que ces « vrais » contacts humains soient à nouveau possibles et pour vous redonner le moral, j'ai décidé de renouer avec quelques manifestations de plein air. Ainsi le 9 mai prochain aura lieu place Jean-Jaurès l'édition 2021 du « Marché des peintres et de la création », bien sûr dans le strict respect des règles sanitaires. Première manifestation du printemps, cet événement marquera la reprise de la vie culturelle rueilloise ! En revanche, face à l'incertitude sur la possibilité de se réunir en grand nombre en septembre prochain, j'ai dû me résoudre, malgré moi, à annuler le Jubilé impérial. En effet, cet événement mobilise une forte organisation plusieurs mois à l'avance et un important investissement économique.

Cependant, à Rueil, ville napoléonienne par excellence, nous ne pouvions pas faire l'impasse sur le bicentenaire de la mort de l'empereur ! C'est pourquoi nous avons pris le risque de programmer d'autres réjouissances. Une trentaine de temps forts parmi lesquels un concert des Chœurs de l'Armée française, un Cluedo géant, des conférences de spécialistes et diverses expositions vous seront proposés. Mais nous vous en dirons plus le moment venu.

Pour l'heure, une bonne nouvelle ! Dans le cadre de la vente du stade Esso, j'ai décidé de faire valoir le droit de préemption et de l'acquérir au nom de la Ville. Il sera ouvert aux Rueillois dès la mi-mai et il permettra d'achever le circuit de promenade en plein air sur les bords de Seine (plus d'informations dans le prochain *Rueil Infos*, ndlr).

Un dernier mot pour soutenir Julien Mertine, le fleurettiste du Cercle d'escrime de Rueil qui, en dépit des difficultés d'entraînement liées à la pandémie, a réussi sa qualification pour les Jeux Olympiques (le dernier combat a eu lieu au Qatar le dernier week-end de mars pendant que ce magazine était sous presse, ndlr). Allez Julien, nous sommes tous avec toi !

Très cordialement à vous

Patrick Ollier
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

15 février

Merci pour les tablettes !

Non il ne s'agit pas de chocolat, mais de 20 tablettes numériques que la Ville a reçues en don de la société Bristol Myers Squibb France implantée à Rueil-Malmaison. Blandine Chancerelle, adjointe au maire aux Affaires sociales, familiales et aux Seniors s'est ainsi rendue dans des Ephad pour les distribuer aux résidents afin que, dans cette période de crise sanitaire, ils puissent garder le contact avec leurs proches à travers des appels vidéo. Merci pour ce gentil cadeau !



photos : ©villedeRueilmalmaison

On ne touche qu'avec les yeux !

On a tous entendu cette phrase lorsqu'on était enfant ! Ceci a été d'autant plus valable lors des visites du centre aquatique du « Complexe omnisport Alain-Mimoun ». Organisées par la Ville et le gestionnaire Vert Marine, elles ont permis à tous les Rueillois qui l'ont souhaité de découvrir leur (future) nouvelle piscine. Verdict unanime : magnifique ! Seul regret : ne pas pouvoir s'y baigner pour l'heure à cause des restrictions sanitaires imposées par la Covid !

6 et 13 mars

FÉVRIER / MARS

19 mars

Recueillement

À l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, une cérémonie a eu lieu sur la place du 11-Novembre-1918. Organisée par la fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (fnaca) elle s'est déroulée en présence de Philippe d'Estaintot, adjoint au maire aux Anciens combattants, et Jean-Pierre Didrit, président du comité rueillois du Souvenir français et élu, dans le strict respect des mesures sanitaires.



Le label « Territoire Innovant »

Et dans la catégorie « numérique et environnement » le gagnant est... la ville de Rueil-Malmaison ! C'est pour la « production solaire et la mobilité électrique » (cadastre solaire, panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments municipaux, véhicules électriques de sa flotte municipale...) que la Ville a reçu le label national « Territoire Innovant » 2021. Rappelons que ce label est décerné aux collectivités qui ont mis en œuvre des initiatives marquantes en termes d'usages ou de services.

19 mars

Cet immeuble à l'architecture



© C.S.

Au cœur de l'écoquartier de l'Arsenal, la rue des Bons Raisins change chaque jour un peu plus d'aspect. Après la récente ouverture (sous conditions, crise sanitaire oblige !) du « complexe omnisport Alain-Mimoun », un an après la livraison de son premier bâtiment (au 78), le bailleur social LogiRep en inaugure un nouveau (au 74) avant de remettre les clés aux locataires. ▶ Anna-Maria Conté

Impossible de ne pas remarquer ce nouvel immeuble aux lignes biscornues ! Inauguré le 8 mars (voir photo ci-dessous), il accueille 67 logements répartis sur deux édifices. « Je félicite le maître d'ouvrage LogiRep (société mère du Groupe Polylogis), qui, après 29 mois de travaux et une crise sanitaire qui a durement affecté le secteur du bâtiment, a réussi à livrer ce programme dans les temps, a indiqué le maire. Les circonstances actuelles nous obligent à restreindre la taille de cet événement, je souhaite tout de même la bienvenue aux nouveaux habitants de cette résidence de qualité à la pointe du développement durable ».

Des habitations multifonctions

« Notre stratégie est d'offrir des logements adaptés à chaque étape de la vie en créant des habitations multifonctions avec des espaces extérieurs car, aujourd'hui, et la crise sanitaire l'a démontré, l'appartement devient aussi lieu de travail pour les parents ou d'étude pour les enfants », a déclaré Jean-Christophe Pichon, directeur général adjoint de LogiRep, tout en soulignant la nécessité de construire en France, et

notamment en Île-de-France, où un million d'habitants supplémentaires sont attendus dans les 15 ans à venir. « C'est d'ailleurs pour cette raison que la région soutient financièrement l'opération en privilégiant les projets qui, comme celui-ci, favorisent la mixité sociale », a ajouté l'adjoint au maire Denis Gabriel qui, en tant que conseiller régional, représentait sa présidente, Valérie Pécresse.

Un tabac et un pressing

Sur une surface de 4305 m², cet immeuble à l'architecture atypique (lire encadré ci-contre) se compose de deux corps de bâtiment de hauteurs différentes. Il accueille 67 logements (30 PLUS, 21 PLAI et 16 PLS, lire encadré), 73 places de stationnement et 2 commerces : un tabac / maison de presse et un pressing écologique.

Avec la livraison de ce programme, ce sont aussi les aménagements publics autour qui se terminent, notamment dans la nouvelle rue - dénommée rue du Général Guy-de-Boissoudy - et dans ce secteur de la rue des Bons Raisins... qui se transforme et s'améliore chaque jour un peu plus !



© C.S.

Inauguration de l'immeuble, le 8 mars. De gauche à droite : Patrick Ollier, maire, Monique Bouteille, adjointe au maire à l'écoquartier, Denis Gabriel, adjoint au maire et conseiller régional, Jean-Christophe Pichon, directeur général adjoint de LogiRep, Xabi Elizagoyen et Jean-Pierre Morin, adjoints au maire.



L'agenda de l'Arsenal

Démarrage des travaux de construction



Livraison du complexe sportif et du parking aérien de 100 places rue Louise-Baumel

atypique !

Les catégories de logements

Le logement social bénéficie de financements (de l'État et des autres partenaires) qui définissent trois catégories. À chacune correspondent des plafonds de ressources maximum par catégorie de logement social et situation familiale.

- Les **PLAI** (Prêt locatif aidé d'intégration) : ce sont les logements sociaux aux loyers les plus bas, réservés aux personnes aux ressources très modestes.
- Les **PLUS** (Prêt locatif à usage social) : les loyers sont plus élevés que pour ceux des logements PLAI.
- Les **PLS** (Prêt locatif social) : les loyers de ces logements, dits « intermédiaires », sont plus élevés que ceux des logements PLUS.

Quelques chiffres

- Cette opération immobilière d'un coût de 13 157 588 € a reçu diverses subventions de l'État (552 700 €), de la région Île-de-France (273 697 €) et de la ville de Rueil-Malmaison (150 000 €).
- Les logements sont attribués par la préfecture (20), la région Île-de-France (4), la ville de Rueil-Malmaison (16), LogiRep (19 qui ont servi pour reloger les locataires de la résidence des Godardes en renouvellement) et les Organismes collecteurs (comités interprofessionnels, etc. - 8).

Une nouvelle conception du logement social



Philippe Ameller et Jacques Dubois

Ce nouveau bâtiment de LogiRep est un véritable concept à lui seul, offrant une nouvelle image des logements sociaux. Nous avons demandé aux architectes, Philippe Ameller et Jacques Dubois, comment ils ont travaillé pour apporter du dynamisme à cette structure. Interview croisée.

Propos recueillis par Anna-Maria Conté

Rueil Infos : Quels sont les critères qui vous ont guidés dans la conception de cet immeuble aux formes si particulières ?

Philippe Ameller : Nous avons travaillé sur trois éléments : l'intégration urbaine par rapport à la position du bâtiment situé à l'angle de deux rues (la rue des Bons Raisins et la rue du Général Guy-de-Boissoudy, ndr), le confort des habitants et la matérialité. Le défi consistait dans la projection d'un immeuble d'angle, en longueur et qui soit perçu de manière dynamique. Nous avons alors imaginé un premier bâtiment « signal » à l'angle, suivi d'une « faille », puis d'un deuxième corps un peu plus bas. Le tout reposant sur un socle unique.

R. I. : Ce qui frappe c'est le dessin des balcons...

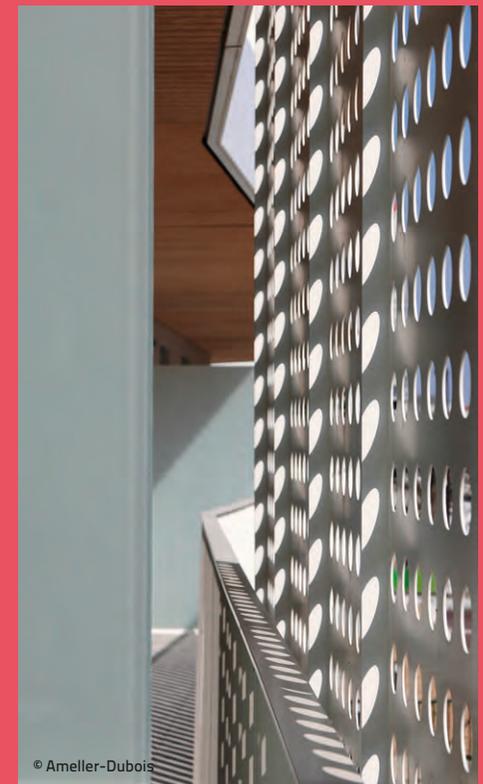
Jacques Dubois : En effet, nous avons fait « vibrer » les balcons pour donner une grande dynamique à l'ensemble et créer de la variété dans la perception de la façade tout en restant dans le cadre d'un bâtiment extrêmement homogène et unitaire. Pour satisfaire la condition de confort, nous avons voulu des grands balcons où nous avons aussi introduit des claustras pour créer une zone d'intimité. Nous avons aussi pris soin des parties communes, des couloirs, des halls, des extérieurs... comme des finitions à l'intérieur des appartements avec de grandes baies vitrées et du parquet en bois.

P. A. : Quant à la matérialité, nous savons que le respect des lieux de la part des habitants est aussi lié à cet aspect. Pour les choix, nous avons été accompagnés par LogiRep et par le maire qui a été très attentif. Nous avons donc introduit du métal pour les bandeaux, qui fait que le bâtiment change d'image selon les différentes heures de la journée, de

la végétation, notamment dans la « faille », et des surfaces en bois qui donnent un côté très chaleureux.

R. I. : Avez-vous conçu ce projet uniquement pour Rueil-Malmaison ?

J.B. : Oui c'est un projet unique créé pour cet endroit ! Mais j'avoue que certains éléments tels que les claustras ou la briquette fonctionnent tellement bien que nous envisageons de les introduire dans d'autres bâtiments dans d'autres villes.



© Ameller-Dubois

Livraison des premiers logements phase 2 et du parc Jacques-Chirac Sud entre l'avenue du Président-Pompidou et la rue des Bons Raisins

4^e
trimestre
2021



Retrouvez les plans d'expérimentation des nouveaux sens de circulation proposés dans les différents secteurs dans la plaquette de présentation insérée dans ce magazine.

Partageons... le bon sens !

L'ouverture du « Complexe omnisport Alain-Mimoun », l'installation des premiers habitants et la création de nouvelles rues dans l'écoquartier de l'Arsenal donnent lieu à une réflexion sur l'évolution de la circulation dans les voies adjacentes. Une concertation (en visio) a eu lieu le 9 mars afin de proposer des expérimentations. ▶ Anna-Maria Conté

Jusqu'à maintenant, la Covid-19 avait empêché les grandes consultations publiques des Rueillois si chères au maire. Heureusement, les nouvelles technologies sont venues au secours de cet exercice de démocratie participative. Ainsi, le 9 mars, la Ville a invité les riverains de l'écoquartier de l'Arsenal à participer, autour du maire, à une réunion publique en visio-conférence concernant trois propositions de fluidification de la circulation aux alentours de l'écoquartier.

À la demande des riverains
« Les propositions présentées sont le fruit d'une étude menée avec la société spécialisée "Ingérop" et des suggestions issues des ateliers de travail conduits avec les conseils de village et les riverains en 2019 », a rappelé Monique Boutelle, adjointe au maire à l'Urbanisme et à l'Écoquartier. Et à Frédéric Sgard, adjoint au maire à la Circulation d'ajouter « Les conclusions de ces études quantitatives ont démontré un bon fonctionnement général du

trafic et peu d'incidence sur les flux au-delà de l'écoquartier ». « Néanmoins certains points méritent de l'attention, d'où notre démarche d'expérimentations pour limiter les trafics de transit et les nuisances dans les rues résidentielles autour de l'écoquartier comme les riverains et les associations l'ont demandé », a précisé le maire.

Nouveaux sens de circulation
Des expérimentations ont ainsi été présentées au cours de la visio concertation qui a vu la participation de quelque 130 personnes. Elles concerneront 3 secteurs - Voltaire ; Chapelle/Plateau ; marché des Godardes - et elles démarreront à partir de ce mois d'avril pour se terminer à la fin de l'année. Nous vous invitons à conserver la plaquette de présentation insérée dans ce magazine. Sur place, une signalisation adéquate précisera les nouveaux sens de circulation. Rendez-vous, en 2022 pour un bilan de ces expérimentations.



Le 19 mars, le maire et plusieurs adjoints ont assisté à la transplantation des 6 tilleuls de la rue des Bons Raisins.



Des arbres sur la rue des Bons Raisins

Afin de renforcer l'alignement existant, 14 nouveaux arbres seront plantés : 10 tilleuls et 4 pins sylvestres.



Le parc traversant prend forme !

D'ici la fin de l'année, les travaux de finalisation du parc Jacques-Chirac Sud, préfiguration du parc traversant, seront achevés. En 2022-2023, les aménagements du parc traversant se poursuivront avec la plantation d'une palette végétale et arborée, diversifiée et colorée.

(Re)prendre racine

Désireuse d'enrichir et préserver son patrimoine arboré, la Ville a procédé à la transplantation de 6 tilleuls de la rue des Bons Raisins. Après un voyage de quelques mètres, les arbres ont été réinstallés dans le parc Jacques-Chirac. ▶ Anna-Maria Conté

C'était un des sujets phares de la « visio » réunion publique du 3 mars. En effet, « Nous sommes très soucieux de l'état phytosanitaire des arbres dans tout Rueil, a indiqué le maire. Mais nous sommes également responsables de la sécurité de tous les citoyens ». Parfois, il est donc indispensable d'intervenir sur des sujets dangereux et malades comme ce fut le cas en février quand deux des tilleuls de la rue des Bons Raisins ont été abattus. « Pour les 6 autres, j'avais pris l'engagement de ne pas les supprimer car ils font partie du patrimoine du quartier depuis des décennies », a-t-il ajouté.

79 arbres contre les 74 actuels

Au cœur de l'écoquartier, cette rue est en pleine évolution (lire aussi pages 8-9). Au fur et à

mesure que les projets se terminent, elle fait l'objet de réaménagements : l'installation des colonnes enterrées pour les déchets, le revêtement de la chaussée, les pistes cyclables... « Dans ce cadre, l'implantation des arbres va être repensée, d'où la nécessité de cette opération de transplantation d'aujourd'hui accompagnée d'une nouvelle plantation demain », a assuré Monique Bouteille, adjointe au maire à l'Urbanisme et à l'Écoquartier. Au final, la rue sera embellie de 79 arbres contre les 74 qui l'ornent actuellement.

La transplantation

L'opération est rare et impressionnante ! Menée au cours des deux premières semaines de mars, elle a été confiée à une société spécialisée car elle réclame une haute technicité. En effet, les différentes étapes ont nécessité l'usage de gros

engins et d'un savoir-faire pointu. « Grâce à ses bêches, la "transplanteuse" confectionne la motte autour du système racinaire, puis elle la soulève et transporte aussitôt l'arbre sur le lieu de replantation où un trou a été creusé au préalable », nous explique Loïc Grimaux, conducteur de travaux principal chez Fayolle et fils.

100 % de réussite

Un par un, les 6 tilleuls âgés d'une trentaine d'années ont ainsi retrouvé une place dans le parc Jacques-Chirac (lire encadré) où ils sont allés renforcer l'alignement de tilleuls déjà existants. Espacés de 5 mètres (contre 4 dans leur précédent emplacement), ils constitueront un mur végétal « brise vue » entre la zone pavillonnaire et les nouveaux immeubles. « Nous leurs réserverons une attention particulière dans les deux années à venir, le temps dont ils ont besoin pour reprendre complètement racine », poursuit Loïc Grimaux en assurant que l'entreprise a un taux de réussite de 100 %⁽¹⁾.

(1) À titre d'exemple, il nous cite les 42 platanes transplantés à Montrouge en 2019, tous en excellente santé à présent !

Pour une ville toujours plus verte

Rueil est connue pour son riche patrimoine naturel. Afin de rendre la ville toujours plus verte, des actions diverses et variées sont régulièrement mises en place. Coup de projecteur sur celles proposées ce printemps. ▶ Sandrine Gauthier

Un essai d'enherbement à transformer

Adieu allées en gravillons, place à l'herbe dans nos cimetières. C'est l'objectif d'un test qui sera mené à partir du 12 avril et pendant quelques jours, sans perturber son fonctionnement, au cimetière des Bulvis. « *L'idée est de supprimer l'application de produits phytosanitaires pour lutter contre les plantes indésirables, dans le cadre de la réglementation du zéro phyto⁽¹⁾, mais aussi de renforcer la trame verte de ces sites particulièrement minéraux* », explique Nicolas Falireas, gestionnaire de travaux de son état. Deux à quatre semaines après ce test, les résultats devraient être visibles et la Ville envisagera la possibilité de passer à une phase de généralisation. Précisons que les gazons retenus pour recouvrir ces allées sont tolérants aux piétinements, aux maladies et pérennes dans le temps.

(1) Arrêté du 15 janvier 2021 « relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation et des lieux à usage collectif » s'appliquant à compter du 1^{er} juillet 2022 aux cimetières et columbariums.

Deux nouvelles mares dans le vallon des Gallicourts

Formidable réservoir de biodiversité, le vallon des Gallicourts est désormais doté de deux mares de 200 m² chacune. Elles sont subventionnées à 80 % par la Métropole du Grand Paris et la Caisse des Dépôts Biodiversité, dans le cadre du Programme Nature 2050. Pour quoi faire, vous demandez-vous ? Pour favoriser cette précieuse biodiversité et permettre à la faune et la flore de s'y épanouir. « *Ces mares permettent de renforcer la trame bleue de la ville, entre l'étang du bois de Saint-Cucufa et les berges de Seine, dans un espace naturel sensible* », confirme Laëtitia Marouzé, chef du service Environnement. En effet, ces mares permettent à de nombreuses espèces aquatiques ou inféodées à l'eau de se déplacer, d'y trouver refuge, de se nourrir et de s'y reproduire plus facilement. Sans oublier qu'elles représentent une idée de sortie nature plutôt sympathique ! D'ailleurs, si vous y voyez des espèces intéressantes, n'oubliez pas de nous envoyer leur photo via l'application Vivre Rueil, rubrique environnement ! (lire page 32)

Des bulbes gratuits pour tous !

Bonne nouvelle pour tous les propriétaires de jardins et de jardinières ! En accord avec la charte Métropole Nature (de la Métropole du Grand Paris), la Ville organise une grande distribution de bulbes gratuits, sur ses marchés, pendant tout le mois de mai. Issus de la campagne de renouvellement du fleurissement et extraits des massifs de la ville, ces bulbes de jacinthes, narcisses et tulipes vont faire le bonheur de nombreux Rueillois, qu'ils aient ou non la main verte. Les fleurs en devenir leur seront remises par les jardiniers municipaux qui œuvrent dans leur quartier, avec leurs précieux conseils en prime. **La distribution de bulbes aura lieu : les 11 et 25 mai au marché Jean-Jaurès, le 14 mai au marché de Buzenval, le 26 mai au marché des Godardes, le 29 mai au marché Michel-Ricard et enfin le 30 mai au marché Noutary.**

Près de 150 arbres fruitiers à portée de main !

Lieu d'arboriculture fruitière historique à Rueil, le parc naturel urbain des Gallicourts disposait déjà d'un verger de conservation d'espèces anciennes. Mais celui-ci avait besoin d'être relancé pour être revalorisé et profiter au plus grand nombre. C'est ce qu'a fait le service des Espaces verts, dans le cadre de cette charte Métropole Nature. Entre décembre 2020 et mars dernier, ses agents ont planté 142 arbres fruitiers, originaires d'Île-de-France. Tout un chacun pourra, quand elles seront bien mûres, venir dans le vallon des Gallicourts cueillir les pommes, les poires (mais pas les scoubidoues, non), nommées Conférence, Bondy, Marie Madeleine, Belle Joséphine, etc. Miam !



Destination Rueil-

C'est un visage que l'on connaît depuis plusieurs mandats. À présent, Philippe Trotin est l'adjoint au maire en charge des Affaires internationales, du Tourisme et de l'Événementiel. Aidé par deux conseillers municipaux (*lire encadrés*), il jongle aisément dans ces domaines parfaitement complémentaires. Entretien.

► **Propos recueillis par Anna-Maria Conté**

Rueil Infos : C'est votre cinquième mandat d'élu. Expliquez-nous l'évolution de votre parcours.

Philippe Trotin : J'ai démarré ma carrière d'élu local en 1995 en tant que conseiller municipal auprès de l'adjoint au Développement économique. C'était un rôle très formateur ! Je venais du monde de l'entreprise et ceci m'a permis de connaître à la fois les rouages de la politique et le fonctionnement de la collectivité. Ensuite, dans la mandature suivante, la première de Patrick Ollier, je suis devenu son adjoint aux Affaires européennes. Rueil fut l'une des premières Villes à créer cette délégation en France et je suis fier de l'avoir eue en charge ! Il faut remettre cela dans le contexte de l'époque : le passage à l'euro, le référendum pour la constitution européenne... c'était un moment très important pour nos institutions et la construction de notre histoire commune ! Nous avons organisé des événements conviviaux, notamment une mémorable « journée de l'Europe » et plusieurs éditions d'un « festival de jazz », auxquels nos concitoyens



Dans le cadre du jumelage avec Boukhara, Philippe Trotin, au deuxième plan derrière l'ambassadeur d'Ouzbékistan, plante de nouveaux arbres au parc de l'Amitié, dans le jardin ouzbek, où s'érige également la statue du philosophe-médecin médiéval persan, Avicenne, offerte par la ville de Boukhara.

ont participé avec grand enthousiasme ! De l'Europe, la délégation s'est élargie à l'international, d'autant plus que Rueil est jumelée avec des villes dans le monde entier. C'est en 2010 que le maire m'a confié la délégation du Tourisme à laquelle vient de s'ajouter maintenant, en toute logique, l'Événementiel.

R.I. : À l'échelle nationale, le « tourisme » est un pilier de notre économie. Y a-t-il eu une volonté de le décliner au niveau local ?

P. T. : C'était là tout l'enjeu ! À l'époque le maire souhaitait construire une stratégie autour de l'offre touristique sur notre territoire avec un œil bien aiguisé sur les retombées économiques qu'elle

Malmaison

« Face à l'incertitude sur la possibilité de se réunir en groupe en septembre prochain, nous avons pris la décision, avec le maire, d'annuler le Jubilé impérial ! »

allait apporter à la ville. À cet effet, nous nous sommes appuyés sur deux des atouts principaux de Rueil : son patrimoine historique - marqué par la présence du couple impérial Joséphine et Napoléon - et son riche patrimoine naturel - si proche de la capitale. Ainsi, parallèlement à la réorganisation de l'« office de tourisme » (en Epic - Établissement public à caractère industriel et commercial), nous avons créé la marque « Ville impériale » (avec les villes de Fontainebleau, Compiègne et Saint-Cloud auxquelles se sont ensuite ajoutées 16 autres !) :

en 2012, notre premier Jubilé impérial a été la première manifestation à s'inscrire dans ce cadre et dans celui d'une politique alliant tourisme et événementiel.

La notoriété subséquemment acquise nous a permis d'affirmer « Rueil-Malmaison » en tant que « destination » et de développer des offres en direction des entreprises, des groupes, des familles... des propositions qui profitent autant aux touristes, français ou étrangers, qu'aux Rueillois !

R.I. : À propos d'événements, les Rueillois (et pas seulement eux) attendent avec impatience le prochain Jubilé impérial...

P.T. : ... mais malheureusement nous sommes encore en pleine crise sanitaire ! Le « Jubilé » mobilise une organisation plusieurs mois à l'avance et un important investissement économique. Face à l'incertitude sur la possibilité de se réunir en groupe en septembre prochain, nous avons pris la décision, avec le maire, d'annuler cette manifestation. Cependant, afin de célébrer dignement le bicentenaire de la mort de l'empereur, nous prenons le risque de programmer d'autres événements (lire pages suivantes).

Le mot de... Jérôme Pardigon,
conseiller municipal chargé des Affaires internationales

« Dans un certain sens je suis un pur produit de cette politique de rayonnement de Rueil-Malmaison. En effet, je viens du sud-est de la France et j'ai découvert la ville grâce à sa renommée. Certes, en tant que passionné de l'histoire du Consulat et du 1^{er} Empire, c'était logique de m'y intéresser, mais j'avoue que ses autres atouts - la nature, les bords de Seine, la qualité de vie - ont bien compté lorsque j'ai décidé de m'y installer avec ma famille.

Aujourd'hui, en tant que conseiller municipal en pleine confiance avec Philippe Trotin, je saisis l'occasion pour participer à ce processus de rayonnement, aussi bien dans la programmation du bicentenaire que dans la préparation de la « relance » des activités touristiques après la crise sanitaire. D'autant plus que, grâce à ma profession (il est directeur des Affaires publiques au sein des chambres de commerce et d'industrie, ndlr), je suis au cœur des mesures de soutien à certaines catégories de métiers très touchés, notamment les hôteliers. Nous réfléchissons aussi à développer le tourisme de « savoir-faire », mais nous vous en dirons plus le moment venu ! »

R.I. : La Covid-19 a marqué un coup d'arrêt pour les activités liées au tourisme et à l'événementiel et bien évidemment à toutes celles concernant « l'international », notamment les relations avec les villes jumelles. Comment envisagez-vous l'avenir ?

P.T. : Ce temps de « suspension » nous a invités à la réflexion et nous a permis d'affiner nos outils afin de repartir dans la dynamique une fois la crise surmontée. Par mail ou grâce aux ambassadeurs, nous avons réussi à maintenir les relations avec nos villes jumelles. Certes, les échanges linguistiques et culturels ou entre clubs sportifs ont subi un moment d'arrêt. Cette pause imposée par la crise sanitaire a également été l'occasion d'évaluer la qualité de notre stratégie, de notre savoir-faire, de notre créativité... Mais à présent nous sommes prêts, les équipes n'ont qu'une envie : repartir à plein rythme !



Le mot de...

Vincenza Valletta,
**conseillère municipale
chargée des Jumelages**

« Parce que les adjoints ne peuvent pas être au four et au moulin, nous, les conseillers, sommes là pour les suppléer, a fortiori quelqu'un comme Philippe Trotin qui est en charge d'une riche délégation et avec qui j'ai le plaisir de travailler depuis longtemps ! Je compte bien continuer à lui apporter mon aide. L'occasion se présente déjà avec la signature - très prochainement, si la crise sanitaire le permet - d'un nouveau jumelage avec Capaccio Paestum, ville du Sud de l'Italie, un site archéologique classé par l'Unesco au patrimoine de l'humanité. J'en suis très fière, d'autant plus que c'est la ville d'origine de mes parents ! »

Le rayonnement de toujours plus grand, toujours plus fort.

En termes d'actions et d'initiatives pour faire rayonner son image et sa notoriété, la Ville n'est jamais à court d'idées (même en ces temps compliqués). Vous n'imaginez pas le nombre d'occasions qui vous sont offertes de voyager bien au-delà de Rueil, au moins par l'imagination, et même de jouer les touristes dans votre propre ville. Car le plus important, c'est bien de s'évader, le plus souvent possible... ► Sandrine Gauthier

Le saviez-vous ? Nous sommes jumelés avec dix-huit et bientôt dix-neuf villes situées aux quatre coins du monde. Jugez plutôt : Avila (Espagne), Bad Soden Am Taunus (Allemagne), Boukhara (Ouzbékistan), Dubrovnik (Croatie), Elmbridge (Grande-Bretagne), Elseneur (Danemark), Fribourg (Suisse), Jelgava (Lettonie), Kiryat Malakhi (Israël), Kitzbühel (Autriche), Le Bardo (Tunisie), Lynchburg (États-Unis), Oaxaca de Juarez (Mexique), Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), Serguiev Possad (Russie), Timisoara (Roumanie), Togane (Japon) et Zouk Mikael (Liban). Plus proche de nous, la ville italienne de Capaccio Paestum - et ses temples romains merveilleusement conservés - s'apprête à rejoindre ce beau panorama de rapprochements internationaux.

Une dimension culturelle et artistique...

« Avec le maire, nous veillons à ce qu'un jumelage ait toujours un intérêt pour les Rueillois, qu'il ait une dimension culturelle et artistique, scolaire, sportive ou économique », explique Isabelle Paget, chef du protocole et à la tête de la direction des Relations publiques et des Affaires internationales. Elle confie d'ailleurs que ce sont les villes étrangères qui sont demandeuses, et que Rueil refuse régulièrement des propositions qui ne sont pas en adéquation avec sa politique de relations internationales. Quel succès ! Un exemple réussi de ces coopérations est sans aucun doute celle initiée, dès 1975, avec Bad Soden, la toute

Souvenirs, souvenirs...

Les touristes de passage comme les participants au bicentenaire de la légende napoléonienne auront le même point de chute pour ramener les plus beaux souvenirs : la boutique de l'impératrice Joséphine. Ils y trouveront toutes sortes d'objets aux couleurs de la ville (t-shirt, trousse, porte-monnaie, sacs...) qu'une nouvelle collection autour du bicentenaire va venir étoffer, du puzzle napoléonien aux personnages Playmobil® en passant par un grand choix d'ouvrages enfants et adultes, dont un signé Stéphane Bern.

première ville jumelle de Rueil. En quarante-cinq ans d'échanges scolaires, ce ne sont pas moins de 4000 petits Rueillois qui ont été accueillis pour un séjour linguistique en Allemagne, et inversement bien sûr. Nouvelle confiance d'Isabelle Paget : « Cette union forte entre les deux villes a d'ailleurs donné lieu, au fil des années, à des mariages et même à des naissances ! ».

En 2020, certains jumelages fêtaient un anniversaire marquant, de plusieurs décennies parfois. Habituellement, l'événement est célébré en

compagnie d'une délégation officielle du pays, le maire et quelques adjoints, et donne lieu au montage d'une exposition d'envergure dédiée à la ville sœur. Vous vous en doutez, c'est un peu compliqué en ce moment mais Isabelle Paget l'assure : « Cette année, priorité sera donnée aux 30 ans d'amitié avec Togane, ville japonaise, et aux 20 ans du jumelage avec Boukhara, en Ouzbékistan. Dès que des festivités pourront avoir lieu, nous y associerons avec plaisir les Rueillois ! ». En attendant, afin d'entretenir ce lien précieux avec ces villes sœurs, toutes durement touchées par la crise sanitaire mondiale, Patrick Ollier adresse régulièrement des courriers de soutien à ses homologues.

Une attractivité touristique avérée

Nul besoin de rappeler le très large éventail de trésors naturels, architecturaux et culturels que la ville recèle pour attirer les touristes, français et étrangers. C'est le rôle de l'office de tourisme, sous la houlette de Laurence Inçaby, directrice du pôle Tourisme et Événementiel, de « vendre » sa ville tout au long de l'année. Chaque trimestre, en temps normal, l'établissement sort un « Guide des activités & sorties » (téléchargeable sur rueil-tourisme.com) qui propose aux Rueillois de (re)découvrir leur ville comme si c'était la première fois, au travers d'animations ludiques, souvent inédites. Aux entreprises du territoire qui cherchent une solution originale pour organiser leur séminaire ou autre événement fédérateur, l'office de tourisme a également la

la ville :



© Ministère de l'Intérieur-F.GARCIA

Un concert du Chœur de l'Armée française aura lieu le 5 mai à 20h30 (vérifier le lieu et le maintien de l'événement sur villederueil.fr)

réponse. « Nous avons déjà mis sur pied une vingtaine de packages personnalisés, incluant l'hébergement, la privatisation d'espaces, des activités culturelles et sportives, grâce à nos partenariats avec les acteurs économiques de la ville, les institutions, les hôteliers, restaurateurs et commerçants », précise Laurence Inçaby.

Vous pensez que la Covid a tout stoppé ? C'est sans compter sur l'inventivité et la motivation de l'équipe sur laquelle s'appuie celle qui est aussi la directrice de l'office de tourisme. Et qui confirme : « Face à l'interdiction de se rassembler à plus de six personnes, nous avons lancé, ce mois-ci, dix parcours thématiques, à vivre en extérieur, pour profiter de la ville autrement ». Une application (baludik.fr) à télécharger, un guide papier et une batterie externe à retirer à l'office de tourisme et le tour est joué ! S'inscrire pour l'un ou l'autre de ces parcours directement sur le site rueil-tourisme.com, c'est possible aussi.

Envie de connaître, en exclusivité, les thématiques en question ? Elles sont aussi diverses que l'écoquartier de l'Arsenal, les Impressionnistes, Richelieu... et Joséphine et Napoléon, évidemment.

Deux cents ans après la mort de l'empereur

Pour faire venir à elle toujours plus de visiteurs, la ville de Rueil-Malmaison ne manque aucune

occasion. Et le bicentenaire de la légende napoléonienne (1821-2021) est évidemment tout en haut de la liste ! Ville impériale depuis dix ans maintenant, faut-il le rappeler, elle a concocté un impressionnant programme autour de la légende napoléonienne, à retrouver en intégralité sur le site villederueil.fr. Du mois d'avril (si la situation sanitaire le permet) au mois de décembre prochain, le personnage historique le plus emblématique de Rueil et son épouse Joséphine feront l'objet d'une trentaine de temps forts. Entre un concert des chœurs de l'armée française, un Cluedo géant, des conférences de spécialistes et diverses expositions – dont un superbe voyage en images à Sainte-Hélène et une restitution de l'épopée napoléonienne en briques Lego, entre autres – chacun fera, dans l'Histoire, la plongée qu'il souhaite.

« D'un point de vue événementiel, c'est une grande première auxquelles se greffent toutes les structures culturelles et patrimoniales de la Ville, se réjouit Laurence Inçaby. De la médiathèque au Tam, en passant par RCL et le Petit Théâtre de Rueil, du conservatoire au château de Malmaison, l'un de nos partenaires... Cette transversalité est un atout dont nous avons à cœur de faire profiter tous les Rueillois pendant les mois à venir ». Souhaitons à ce bicentenaire de la légende napoléonienne

un retentissement semblable à celui des cloches de l'église Saint-Pierre Saint-Paul qui sonneront, très précisément, le 5 mai à 17h49, deux cents ans après la mort de l'empereur...

En pratique

- Direction des Relations publiques et du Protocole - Tél. : 01 47 32 65 24
- Office de tourisme
33 rue Jean-Le-Coz - Tél. : 01 47 32 35 75
Du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- Boutique de l'impératrice Joséphine
Place du 11-Novembre-1918 et des Anciens Combattants
Tél. : 01 47 08 53 42
Le mardi, de 10h à 13h30, et du mercredi au samedi, de 10h à 13h30 et de 14h30 à 18h.
- Le programme complet et actualisé du bicentenaire de la légende napoléonienne est à retrouver sur le site de la Fondation Napoléon, fondationnapoleon.org et sur villederueil.fr

Le télétravail prend de l'ampleur

Depuis le premier confinement, le télétravail est soudainement devenu une norme et une exigence pour de nombreux salariés, a fortiori dans cette période de troisième vague de l'épidémie. Au sein des services de la Ville, plusieurs agents ont testé la méthode (*lire aussi Rueil Infos de février page 11*).

« Cette modernisation des outils et des méthodes de management contribue à l'amélioration du service public et accélère le processus de numérisation de notre administration que j'appelle de mes vœux depuis longtemps ! », indique le maire.

Dans ce cadre, 180 ordinateurs portables ont été attribués en 2020 et quelque 280 nouveaux postes seront mis à disposition au cours de cette année. « Pour l'heure, entre 100 et 130 agents par semaine sont déclarés en télétravail sur une moyenne d'environ 3 jours par semaine (*lire interview ci-contre*), précise Andrée Genovesi, adjoint au maire aux Ressources humaines. Dans l'avenir, nous comptons élargir la pratique. Ceci se fera sur la base du volontariat, avec l'accord de la hiérarchie et pour un nombre de jours limité à 2 par semaine ». Affaire à suivre...

A-M.C

Une relation gagnante-gagnante

Catherine Flaconnèche habite dans le Vexin, à une heure et demie de voiture de Rueil. Depuis un an, elle est en télétravail 3 jours par semaine. Chef de service des activités périscolaires au sein de la direction de l'Éducation, Catherine gère environ 250 animateurs et une dizaine d'agents administratifs, elle nous éclaire sur son expérience.

Propos recueillis par Anna-Maria Conté

Rueil Infos : Comment le télétravail à distance a impacté vos tâches ?

Catherine Flaconnèche : Dans un certain sens, même en temps « normal », j'avais déjà une relation de travail à distance avec mes collaborateurs car mon bureau est en mairie centrale alors qu'eux sont sur le terrain, dans les accueils de loisirs. Mais je reconnais que nous nous sommes tous adaptés à une autre organisation, plus flexible... Quand je travaille de chez moi, je m'occupe des projets, de leur suivi, des comptes rendus, etc. Quand je suis en présentiel je développe le relationnel. D'ailleurs, j'ai choisi que l'un des deux jours « en présentiel » soit le mercredi pour pouvoir me rendre dans les accueils de loisirs. Tout le monde y trouve son compte : à la maison j'ai beaucoup plus de temps car je ne le perds pas dans les trajets, je suis donc plus au calme, moins fatiguée, plus concentrée et plus opérationnelle. Et lorsque je viens à Rueil, je suis plus disponible, plus à l'écoute des équipes qui l'ont bien remarqué !

R. I. : Diriez-vous que vos conditions de travail se sont améliorées ?

C. F. : Carrément ! Certes, je suis dans un cadre favorable : entourée par la campagne et avec beaucoup d'espace dans ma maison. De plus, ne pas prendre la voiture me fait gagner trois heures par jour ! Je profite davantage de ma famille et je découvre de nouveaux plaisirs simples comme, par exemple, aller chercher mon petit-fils de trois ans à l'école. Bien sûr, il faut s'imposer une discipline afin de séparer la vie professionnelle et la vie privée : je suis devant l'ordinateur de 8h à 12h et de 13h à 17h30, puis je l'éteins...

Quant au téléphone, bien évidemment il reste allumé jusqu'à la fin des activités périscolaires, mais c'était déjà le cas avant...

R. I. : D'après une étude de l'Ademe, le télétravail semble aussi avoir un impact bénéfique sur l'environnement.

L'avez-vous remarqué à votre échelle ?

C. F. : Les deux jours où je prends la voiture pour venir à Rueil, il y a moins de monde sur les routes, donc forcément moins de pollution.

R. I. : Pensez-vous poursuivre le travail à distance une fois la crise sanitaire surmontée ?

C. F. : Je l'espère bien ! Je sais déjà que ça sera sur 2 jours et non plus 3, mais si ma hiérarchie est d'accord je serai ravie de continuer l'expérience.



DR



La plateforme Rueilboutiques.fr récompensée



Au premier plan, Laurent D'Avrincourt, directeur du pôle Cadre de vie, Marie Baudry, chargée de mission Innovation, et Xabi Elizagoyen, adjoint au maire aux Affaires économiques, au Commerce, à l'Artisanat et à l'Emploi, tenant le prix, entourés, au deuxième plan, par Jacques Kossowski, président de Pold, et Denis Gabriel, conseiller régional et adjoint au maire de Rueil-Malmaison.

Le jeudi 4 mars, la ville de Rueil-Malmaison a reçu le « Prix de l'innovation », dans la catégorie Résilience, pour sa plateforme Rueilboutiques.fr. Un prix décerné par le territoire Pold qui vient saluer l'engagement solidaire mais aussi l'esprit innovant de la Ville en faveur de son commerce de proximité.

► Morgane Huby

clic & collect. Dans la foulée s'est posée la problématique des autres commerces rueillois. C'est comme cela qu'est née Rueilboutiques.fr. « J'ai travaillé avec le service commerce et la photographe Anna Marchlewska qui est allée prendre en photo les vitrines des commerçants. J'ai aussi joué un rôle de coordinateur technique et accompagné les commerçants les moins à l'aise avec le numérique. Quand j'ai vu, sur la chaîne YouTube de la Ville, le micro-trottoir réalisé auprès des commerçants inscrits sur la plateforme, je me suis senti vraiment utile ! », confie Israel Torres, bénévole au sein de Rueil digital.

Rueilboutiques.fr, l'évolution

Pas moins de 160 commerçants se sont inscrits sur Rueilboutiques.fr. Beaucoup d'entre eux ont réalisé l'intérêt d'être présents à la fois avec une boutique physique et sur le net. Un plus pour capter de nouveaux clients et fidéliser les anciens et qui se révèle très utile en cette période de troisième confinement ! Alors, pour aller jusqu'au bout de l'expérience client, la Ville va faire évoluer Rueilboutiques.fr en développant deux fonctionnalités : le paiement en ligne et la livraison.

« Ce prix, qui récompense un projet s'inscrivant dans un ensemble de mesures prises par Rueil pour soutenir le commerce de proximité, renforce encore davantage l'image d'une ville durable et solidaire, terre d'innovation numérique et de progrès social », conclut le maire.

« Ce prix est le résultat d'un travail collectif qui a fédéré plusieurs acteurs au sein d'un écosystème vertueux : les bénévoles de la "réserve citoyenne" (lire pages 22-23) et des conseils de village, les agents de la Ville et particulièrement ceux du pôle Cadre de vie et du service Commerce, les association Rueil commerces plus et Rueil digital, sans oublier la CCI des Hauts-de-Seine », se félicite Xabi Elizagoyen, adjoint au maire aux Affaires économiques, au Commerce, à l'Artisanat et à l'Emploi. Par la suite, le modèle de Rueilboutiques.fr devrait être déployé sur l'ensemble du territoire Pold.

bouche pouvaient continuer à travailler, pour les autres, cela devenait critique. L'association Rueil commerces plus a travaillé avec la Ville, d'abord en recensant leurs besoins, explique Sandrine Lecavelier des Etangs, présidente de Rueil commerces plus. Il s'agissait aussi, pour beaucoup, de les inciter à se mettre au digital et les convaincre de l'intérêt du clic & collect. En s'inscrivant sur Rueilboutiques.fr, ils ont pu réaliser du chiffre d'affaires. Certains commerçants en ont profité pour accélérer leur transformation numérique et, notamment, se créer un site web. La plateforme a également permis de rompre l'isolement des commerçants et de leur démontrer le soutien actif de la Ville ». Quant aux Rueillois, ils ont pris davantage conscience de la nécessité de consommer local. Une nouvelle habitude amenée à se pérenniser.

Solidaire et intelligente

Lorsqu'au premier confinement la vie économique locale s'est tout à coup arrêtée, le maire et les services, notamment celui du commerce, ont réagi très vite pour trouver des solutions innovantes de façon solidaire et intelligente. Objectif double : permettre aux commerçants de maintenir leur activité et à la population de pouvoir continuer à effectuer facilement leurs achats de première nécessité. Derrière également l'idée d'inciter les Rueillois au « consommer local » et préserver ainsi le commerce de proximité essentiel à la dynamique du territoire. « Au moment du confinement, si les commerces de

D'une application à une plateforme

Tout a démarré en avril dernier, lorsque les marchés ont dû fermer. Les services de la Ville, notamment la direction des Systèmes et Technologies de l'Information, ont consulté l'association Rueil digital pour co-construire un outil. Celle-ci a imaginé une application fonctionnant comme un annuaire puis qui a rapidement intégré une fonction de



La réserve citoyenne : un an déjà !

Répondant à une situation tout à fait inédite, la réserve citoyenne a officiellement été créée par le maire le 23 mars 2020. Que ce premier anniversaire soit l'occasion de saluer une nouvelle fois cette formidable initiative et remercier chacun des Rueillois qui la font vivre, aujourd'hui et pour très longtemps encore.

► Sandrine Gaultier

À la tête du pôle Cadre de vie, Laurent D'Avrincourt tient à rappeler : « avec le maire et son adjoint chargé de la Citoyenneté, Jean-Simon Pasadas, nous avons imaginé la réserve citoyenne dès 2016 en constatant que le bénévolat souffrait d'une vraie pénurie. Nous voulions redonner aux Rueillois le goût de l'entraide et créer de l'engagement citoyen. L'arrivée de la Covid a tout accéléré ».

Encore aujourd'hui

Une semaine après la mise en place de la réserve citoyenne et grâce à la plateforme jaime-rueiljeparticipe.fr qui a permis de développer cette action, 500 Rueillois s'étaient déjà manifestés, puis 950 au bout de quinze jours... Sa mission première, rappelons-le, fut d'assister les seniors isolés. Elle s'est également illustrée lors de la confection de 73 000 masques distribués en porte-à-porte avant le 1^{er} avril 2020 ! « Une fois le premier confinement passé, nous avons continué à solliciter nos réservistes, pour des actions courantes comme la surveillance du respect des règles sanitaires sur les marchés ou, plus exceptionnelles, comme lors de



© PM

l'organisation du Salon du terroir en mode drive, la confection et la livraison des colis de Noël, le tri des dons pour le Liban... », précise Aude Darly, chargée de la coordination de la réserve citoyenne. L'un des réservistes interviewés (lire ci-contre) nous a confié que les mêmes agents du pôle Cadre de vie, mobilisés dès la première heure, assuraient encore aujourd'hui la supervision des dispositifs de surveillance des marchés toutes les semaines.

Valoriser les compétences

« Pour l'avenir, nous souhaitons que les réservistes actifs deviennent des réservistes engagés. Nous allons officialiser une charte de la réserve citoyenne, organiser des consultations et valoriser les compétences de nos réservistes, dans le but de leur donner envie de s'engager durablement », confie Jean-Simon Pasadas. Sans se substituer aux services de la Ville, la réserve citoyenne s'affirme comme une ressource à activer, à la demande, dans tous les domaines (social, développement durable, etc.), « pour initier des actions vertueuses, toujours au service des Rueillois et faire progresser la ville », conclut Laurent D'Avrincourt.

**En 1 an
seulement,
les réservistes
ont...**

- atteint un bel effectif de **1550** membres actifs
- accepté **2174** missions de tout type
- cumulé **38 900** heures de bénévolat

Ils font partie de la réserve citoyenne

Entourés, au gré des différentes missions, de 1543 autres réservistes, ces Rueillois nous confient les raisons de leur engagement :



Rémi – 27 ans

« Mon ami Farouk m'a sollicité dès le début de l'aventure des paniers solidaires, nous étions cinq, pas plus. Mais face au nombre impressionnant de bénéficiaires, heureusement que nous avons eu du renfort ! Si mon emploi du temps le permet, j'accepterai volontiers d'autres missions de la réserve. »



Zélia – 52 ans

« Alors qu'on nous confinait, les missions de la réserve m'ont fait beaucoup de bien au moral. Aider mon prochain m'a aussi permis de rencontrer des gens formidables. La distribution des paniers solidaires reste mon plus beau souvenir. »



Dominique – 67 ans

« Grâce aux associations de la ville, je fais du golf, de la gym, de l'aquagym... Alors ça me semblait bien normal de donner en retour. Les missions se passent dans une très bonne ambiance. C'est très agréable ! »



Naima – 69 ans

« Faire profiter les autres de mon savoir-faire, c'était ma seule motivation. Quand j'ai su que le maire voulait fabriquer des masques, j'en ai cousu jusqu'à 200 par jour. Du coup, je suis passée sur BFM TV, un super souvenir ! Si c'était à refaire, je le referais ! »



Régis – 62 ans

« J'ai moi-même attrapé la Covid. Donc faire en sorte que, sur le marché, clients et commerçants portent correctement le masque et se lavent bien les mains prenait tout son sens. Ces missions hebdomadaires me permettent, par la même occasion, d'apprendre à mieux connaître mes concitoyens. »



Joël – 64 ans

« J'ai tout de suite dégagé plusieurs heures de travail pour la réserve, avec l'accord de mon employeur de l'époque. C'est avec grand plaisir que j'assure toujours la surveillance du marché des Godardes, le samedi matin. J'y retrouve mon équipe et des mamies ravies de nous voir ! »



Delphine – 43 ans

« Pendant le 1^{er} confinement, j'étais entre deux jobs alors j'avais du temps à donner à ma ville. J'étais heureuse de me rendre utile et de sortir, en respectant les mesures sanitaires. J'ai enchaîné la mise sous pli des masques, la distribution en boîte aux lettres, les colis de Noël... »

Farouk Boumoula, nommé « prodige de la République »

Mention spéciale pour le sympathique Farouk. Il n'a pas trente ans, au début de la crise sanitaire, quand il parle au maire de son idée de création des « paniers solidaires » pour les personnes qui peinent à remplir leur frigo. En quatre mois, plus de 8000 paniers seront distribués ! Une aventure très intense dont il garde de très bons souvenirs, de belles amitiés et une distinction du ministère de l'Intérieur : « prodige de la République », qui vient récompenser les actions les plus méritantes entreprises pendant le confinement. Très touché, Farouk a reçu, par visio-conférence de la part du préfet des Hauts-de-Seine, cette forme de « merci » adressée par tous les Rueillois qu'il a pu aider.



RUEIL : VILLE DES PRIX INNOVANTS

Nous voilà dans un nouveau confinement. La Ville aidera encore les commerçants afin de sauvegarder l'emploi. De même, le centre de vaccination fonctionnera chaque fois que nous aurons les doses pour procéder aux vaccinations.

Comme les habitants de l'Île-de-France, les Rueillois peuvent « prendre l'air » dans leurs secteurs écologiques protégés par la Ville (les bords de Seine, les parcs... le bois de Saint-Cucufa). Pour les bords de Seine, la Ville vient d'acquérir le stade Esso, avec ses équipements sportifs. Ce stade privé devient public et sera, comme pour le stade Michel-Ricard, ouvert aux Rueillois qui pourront le traverser depuis les berges de Seine et s'y promener. Un espace de 6 hectares pour les Rueillois ! On peut critiquer la Ville sur son manque d'intérêt pour l'écologie. Tout cela est faux. Une grande fake news des écolos verts de Rueil.

La dernière transplantation des tilleuls de la rue des Bons Raisins vers le parc Jacques-Chirac montre que le maire est très attentif à la protection de nos arbres. Là est la vérité et là sont les faits.

Depuis plusieurs semaines, les actions de la Ville sont récompensées par des prix de qualité :

- Prix du Label national Territoire Innovant 2021, catégorie du « numérique et environnement », pour le cadastre solaire, les panneaux photovoltaïques sur les équipements publics, le déploiement de 30 véhicules électriques.
- Prix Résilience (1^{er} prix) de l'innovation du POLD pour le projet « Rueilboutiques.fr » qui permet pendant la crise de la Covid-19 et le confinement de soutenir nos commerçants de Rueil.
- Ville Labellisée 4@ par l'Association des Villes internet avec mention santé publique.

Une Ville gagnante, moderne, s'adaptant à l'avenir en ces temps troubles.

L'opposition a fait des remarques dans ses dernières tribunes sur le règlement intérieur et sur la délocalisation de la caserne des pompiers. Il est temps de réagir !!! Voilà quelques années déjà que l'État a acquis cette parcelle. La caserne actuelle est obsolète. Une caserne moderne, un centre de secours digne de ce nom. Voilà un équipement indispensable pour une ville de 80 000 habitants.



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE

« REEL ! »



De gauche à droite : François Jeanmaire, Anne Hummler, Hugues Ruffat, Francine Paponnaud, Nicolas Redier, Anne-Françoise Bernard, Pascal Perrin

ATTENTION DANGER !

Les élus REEL vous alertent sur le danger que représente pour la démocratie représentative, le non-respect de l'expression publique de l'opposition et l'absence de moyens de communication vis-à-vis des tiers. Le droit d'expression de l'opposition ne peut, en effet, être dissocié, du droit de faire connaître à l'extérieur, ses analyses, le résultat des contrôles effectués, ses critiques et ses propositions.

Si la démocratie représentative fonctionne à peu près normalement au moment des élections, où l'égalité de parole et de moyens est mieux assurée entre les candidats, après les élections l'opposition est privée de son droit d'expression et de moyens de communication.

À Rueil-Malmaison, les élus d'opposition marginalisés ont pourtant fait un score important aux dernières élections (49,89%). Puisque chaque élu est le représentant de ses électeurs, c'est donc la moitié des électeurs qui n'est pas respectée lorsque se trouve confisquée la parole des élus d'opposition.

Vos élus travaillent. Ils participent à de nombreuses commissions et aux séances du conseil municipal qui est le **seul organe délibérant et public**.

Les commissions municipales sont de simples outils d'information et de préparation des réunions du conseil et ne sont pas publiques. Elles permettent l'expression des membres de l'opposition qui sont présents, mais les propositions ou les critiques contradictoires qu'ils

formulent ne sont pas connues des citoyens. Elles peuvent seulement conduire à donner des idées à la majorité. L'intérêt général peut y gagner, mais pas l'objectivité ni la transparence du débat public.

Débattre et délibérer ? Dans les faits, le conseil municipal n'est qu'une chambre d'enregistrement. Le maire, sûr de sa majorité, en vient même à annoncer publiquement certaines décisions, avant la réunion de l'assemblée délibérante (ex : géothermie).

Cela ne semble gêner personne et la période Covid n'a fait que renforcer cette tendance.

Les élus d'opposition voudraient bien s'exprimer dans les conseils municipaux, mais ils en sont régulièrement empêchés. On nous refuse la parole, on nous interrompt, on nous coupe le micro. On nous interdit aussi de parler, dès lors que nous avons participé aux commissions préparatoires.

Le futur règlement intérieur du Conseil municipal, laissé au bon vouloir de la majorité, non encore adopté à l'heure où nous écrivons, aggrave la situation de l'opposition au lieu de l'améliorer. Un exemple : il prévoit que les prises de parole doivent respecter un temps raisonnable, « **estimé à 5 minutes par groupe** » et non **par élu !** C'est insuffisant et illicite.

Non seulement l'opposition est muselée mais elle est aussi **dénigrée publiquement**. Exemple : lors du conseil municipal du 26 novembre 2020 il lui est reproché de

ne pas formuler de contre-proposition de budget. C'est volontairement omettre que le budget est soigneusement préparé par de nombreux agents municipaux dont ne dispose pas l'opposition ! L'adjoint au maire qui tient ces propos cite alors la phrase suivante de Clemenceau « *on n'a jamais une opposition à notre hauteur* » et invite les élus de l'opposition à méditer cette phrase. Des propos humiliants, pour donner l'impression au public que les élus de l'opposition sont incompetents et incapables de diriger la commune. La démocratie locale n'en sort pas grandie. L'entreprise de dénigrement continue dans la tribune de la majorité de *Rueil Infos*, « *on aimerait une opposition qui propose* », des gens « *peu sérieux* » ou « *irresponsables* » ou « *beaux-parleurs* », puis « *l'union de l'opposition n'est pas pour demain et montre en conséquence leur incapacité à être force de proposition* ». Une technique bien rodée pour discréditer l'opposition. Où est l'intérêt général ? N'est-ce pas plutôt le signe du pouvoir absolu de l'exécutif cherchant à écraser tout contre-pouvoir ?

La majorité municipale a le monopole du faire savoir. Elle est maître de la communication et de la propagande, aux frais du contribuable. Le maire et ses adjoints sont les acteurs exclusifs du récit municipal. Ils assurent leur promotion sous couvert de celle de l'institution.

Ceci rend rare la possibilité d'une alternance !

François JEANMAIRE, francois@jeanmaire.net
Anne HUMMLER, ahummler@inferential.fr
Hugues RUFFAT, hruffat@yahoo.com
Francine PAPONNAUD, fpaponnaud@gmail.com

Nicolas REDIER, nicolas.redier@gmail.com
Anne-Françoise BERNARD, jacks.bernard@yahoo.fr
Pascal PERRIN, pascal.perrin.pp@wanadoo.fr

« LE RENOUVEAU POUR RUEIL »



De gauche à droite : Vincent Poizat, Martine Jambon, Patrick Indjian, Jocelyne Joly, Jean-Marc Cahu

ATTENTION DANGER ! Suite

L'exécutif peut communiquer dans tout Rueil Infos et sur le site internet de la mairie. Il peut ainsi répondre avec autant de lignes qu'il veut aux remarques des élus des deux groupes d'opposition et continuer à les rabaisser publiquement.

Rueil Infos n'est pas le seul vecteur de propagande. La mairie fait de la « communication commerciale » dans la presse quotidienne locale. En 2019, plus de 2 600 000 € ont été dépensés en publicité, soit 1,25% des dépenses de fonctionnement. Combien pour les médias et services de communication au public en ligne, combien de frais de personnel affectés à la communication ? Comment l'opposition qui n'a aucun moyen financier de communication, peut-elle vous faire connaître son travail ? Car même si vous ne l'entendez pas, ne la lisez pas, sachez qu'elle travaille.

Vincent POIZAT, vincent.poizat@mairie-rueilmalmaison.fr
Martine JAMBON, martine.jambon@mairie-rueilmalmaison.fr

Voici les propositions des élus d'opposition pour renforcer la communication institutionnelle de l'opposition :

- Tenir compte des demandes de modifications du règlement intérieur faites précédemment.
- Améliorer le fonctionnement des commissions et rendre publics leurs PV sur le site de Rueil ainsi que les informations écrites concernant leurs activités et celles du conseil municipal (même celles issues de l'opposition).
- Donner un temps de parole suffisant à chaque élu de l'opposition qui souhaite s'exprimer, même s'il était présent aux commissions.
- Cesser le dénigrement de l'opposition et respecter son expression démocratique.
- Consacrer 30 minutes au début de chaque conseil municipal aux questions orales de l'opposition.

Patrick INDJIAN, patrick.indjian@mairie-rueilmalmaison.fr
Jocelyne JOLY, jocelyne.joly@mairie-rueilmalmaison.fr

- Créer une page de tribune pour chaque groupe d'opposition ou bien créer une feuille de l'opposition publiée indépendamment du bulletin mais diffusé conjointement, dont le coût serait pris en charge par la collectivité.

- Réserver un espace à l'expression de l'opposition sur le site de la ville qui est un bulletin d'information générale au même titre que *Rueil Infos*.

- Diminuer drastiquement les dépenses de publicité et présenter un rapport détaillant les dépenses de communication de l'année écoulée.

- Permettre à l'opposition d'établir un bilan de mi-mandat dont le coût sera pris en charge par la collectivité.

Nul besoin d'une loi pour satisfaire ces légitimes demandes.

Jean-Marc CAHU, jean-marc.cahu@mairie-rueilmalmaison.fr

La renaissance culturelle en toile de fond !

Crise sanitaire oblige, l'édition 2020 du « Marché des peintres et de la création » avait dû être annulée. Mais le 9 mai prochain, la place Jean-Jaurès, dans le centre-ville, l'accueillera (espérons-le) à nouveau. Tout un symbole...

► Morgane Huby



« **P**remière manifestation de printemps, l'événement marquera la reprise de la vie culturelle rueilloise. D'où la volonté d'en faire une rencontre d'autant plus forte dans le contexte actuel et de la dynamiser encore plus que les autres années, indique Valérie Cordon, adjointe au maire aux Affaires culturelles. Durant ces longues semaines, si les artistes ont imaginé, créé, produit, ils ont surtout vécu un isolement dont ils sont ravis de sortir. Peintres, sculpteurs, artisans d'art, la soixantaine de participants présents pour cette nouvelle édition du "Marché des peintres et de la création" apprécieront de retrouver ce lien avec le public qui leur a tant manqué ».

Une vitrine privilégiée

La culture crée des liens et se veut source de bien-être. Le 9 mai, nul doute que vous aurez envie de capturer chaque instant du « Marché des peintres et de la création », de vous arrêter sur un stand coup de cœur et d'engager la conversation avec l'exposant. « Quant aux artistes, ils seront plus que jamais ouverts à l'échange. Car cet événement reste, pour eux, une vitrine privilégiée leur permettant de sortir de leur atelier et d'exposer leur art à ciel ouvert », appuie Laurence Inçaby, directrice du pôle Culture. Démonstration de gravures, aquarelles à partir d'un mot ou d'une phrase, modelages sur grès, portraits en direct... autant d'animations qui seront l'opportunité d'apprécier le talent des artistes, de comprendre aussi le process même de création. Sur chaque stand, vous trouverez toujours quelqu'un content de partager sa démarche avec vous. On imagine aussi que le confinement a pour beaucoup eu un impact sur la manière de travailler, voire sur le rapport à l'art, et que ce contexte particulier a pu faire naître des œuvres singulières. Là encore, l'édition 2021 de cet événement (créé par le maire en 2005 !) sera un moment fort pour la soixantaine d'exposants, leur offrant la possibilité de s'exprimer sur cette période agitée et complexe et de confronter leur vision à la vôtre.

Entre amis ou en famille

Le « Marché des peintres et de la création » a le mérite de faire se croiser le simple curieux avec le fin connaisseur, de démocratiser l'accès à l'art sous toutes ses formes ou presque ! Entre amis ou en famille, arrêtez-vous sur les stands pour juste faire un brin de causette avec l'artiste ou « craquez » pour l'œuvre de votre choix. Enfants et adolescents pourront profiter d'ateliers dessin et peinture, avec le concours de Rueil culture loisirs, street art, mangas, histoire de repartir avec une nouvelle vocation et l'envie de s'inscrire à l'École municipale d'arts de Rueil.

Cette édition 2021 s'impose donc comme une journée essentielle pour les exposants comme pour les Rueillois. Un enrichissement mutuel qui va permettre aux premiers de retrouver le sens de leur métier, transmettre le beau, et aux seconds de cultiver leur goût de la culture de proximité.



« Je suis un habitué du "Marché des peintres et de la création". À la base, j'exposais des animaux sculptés à partir de matériaux recyclés. Depuis, je me suis spécialisé dans le tournage et la sculpture. Il me tarde de reprendre contact avec les gens, de vendre mes nouvelles œuvres. Je vais aussi créer des toupies que les enfants pourront colorier. Partager avec d'autres exposants, rencontrer le public, c'est ça la vie d'artiste ! »

Frédéric Bignon, sculpteur sur bois.

« Je suis présente sur le "Marché des peintres et de la création" tous les ans. Cette année, il y aura du monde, c'est sûr, les gens sont tellement en manque de culture et ont soif d'art. J'ai hâte de revoir du public à nouveau, d'anciens clients fidèles ou de nouvelles personnes, curieuses de découvrir les artistes de leur ville. »

Sigrid M., peintre.



Côté pratique : 10h-18h, place Jean-Jaurès
Distributeurs de gel hydroalcoolique à disposition
Comptage des visiteurs et sens de circulation

À noter : dans chaque lieu, le respect des normes sanitaires reste en vigueur et le port du masque est obligatoire ! Avant de vous déplacer, vérifiez le maintien de l'événement sur villederueil.fr

Les résidences seniors, (presque) comme à la maison !

Votre chère grand-mère (ou votre charmante voisine, si vous préférez) ne veut plus rester seule chez elle, la maison et le jardin étant devenus trop compliqués à entretenir. Mais, pour autant, elle ne veut pas entendre parler de maison de retraite, elle est beaucoup trop jeune, pardi ! Les personnes dans ce cas de figure disposent alors d'une solution toute trouvée : la résidence senior. Un bon compromis qui répond à un besoin de sécurité renforcée et de vie sociale retrouvée.

► Sandrine Gauthier

« **F**orce est de constater que la ville est bien dotée en matière d'hébergement adapté à nos aînés. En plus de sept Ehpad, Rueil dispose de cinq et bientôt six résidences seniors pour les personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent plus rester chez elles, par peur de la solitude notamment. Loin d'être une solution transitoire, les personnes âgées peuvent rester dans ces résidences le plus longtemps possible, souligne Blandine Chancerelle, adjointe aux Affaires sociales, familiales et aux Seniors. Cette offre va d'ailleurs s'étoffer puisque,



dans un an, une nouvelle résidence - Les jardins d'Arcadie - devrait ouvrir ses portes avenue Paul-Doumer », confie l'élue.

Bénéficiaire d'aides

Situées proche du centre-ville, les résidences seniors constituent un panel de possibilités où chacun et chacune peuvent trouver la formule qui lui convient, en fonction de ses besoins et de ses revenus. Le senior peut-il bénéficier d'aides financières ? C'est une question qui est régulièrement posée aux agents d'accueil du centre local d'information et de coordination (Clic) de la Maison de l'autonomie. Et, en effet, il existe différentes aides financières auxquelles le senior peut avoir droit : l'allocation logement pour l'aider à payer son hébergement et l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les aides à domicile qu'il peut continuer à solliciter, même en intégrant une

résidence senior. Le Clic peut aider les familles au montage de ces dossiers de demande d'aides.

Le type de résidences le mieux adapté

Ces résidences peuvent faire penser à des résidences hôtelières : à condition qu'elles soient autonomes, les personnes de plus de 60 ans disposent de leur propre appartement (avec, a minima, une chambre et une cuisine), au sein d'un immeuble fréquenté exclusivement par des personnes de leur âge et surveillé 24h/24. Elles ont accès à un restaurant et profitent, sur place, d'un panel d'activités et de services comme le coiffeur ou encore la pédicure. Anne Josselin, responsable du Clic à la Maison de l'autonomie, accueille les seniors et leur famille afin de les orienter vers le type de résidence le mieux adapté. « En effet, explique-t-elle, il existe deux types de résidences : la

résidence services et la résidence autonomie. Cette dernière, que l'on appelait avant foyer-logement a une vocation plus sociale ». Les résidences autonomie appartiennent à la catégorie des établissements et services sociaux et médico-sociaux qui répondent à un besoin d'accompagnement social des personnes âgées. Les résidences services répondent, elles, à une demande de prestation de services exprimée par les personnes âgées pour leur confort et leur bien-être. Depuis le vote de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, les résidences autonomie mettent en place des actions de prévention de la perte d'autonomie, financées par le département. Elles se traduisent par des animations aux thèmes aussi variés que l'informatique, le bien-être ou la nutrition.

Dans tous les cas, ces résidences représentent une communauté de personnes du même âge, dans lesquelles tout professionnel de santé peut intervenir. « Il faut garder à l'esprit que les personnes y sont chez elles, comme dans n'importe quelle habitation indépendante », rappelle Anne Josselin.

Les résidences seniors à Rueil-Malmaison

À chaque résidence ses services spécifiques. Vous trouverez ceux qui correspondent à vos attentes.

- Les Hespérides

24-26 boulevard de l'Hôpital Stell
Tél. : 01 47 51 09 12
hesperides.rueil.free.fr

- Les Jardins d'Arcadie

6 impasse du Donjon
Tél. : 01 47 51 27 37
jardins-arcadie.fr

- Domitys Apidea

1 rue Masséna
Tél. : 01 85 01 22 00
domitys.fr/residence-services-senior/
ile-de-france/hauts-de-seine-92/
rueil-malmaison-apidea-92.html

- Martignon

42 rue Martignon
Tél. : 01 47 49 68 34
arepa.org/martignon-residence

- Les Tarâtres

17 rue Thiers
Tél. : 01 47 49 12 74
arepa.org/les-taratres-residence

Créer du lien social

Quel que soit le type de résidence choisi, le senior a toujours la possibilité de créer du lien social, parce qu'il n'y a pas d'âge pour se faire de nouveaux amis. Et la famille, me direz-vous ? Dans les résidences services comme dans les résidences autonomie, les proches sont toujours les bienvenus. Quand la crise sanitaire sera passée, les déjeuners dominicaux en famille pourront reprendre. Si la configuration du logement le permet, les proches peuvent également y passer la nuit, s'ils ne sont pas de la région par exemple. Les résidences services

nouvelle génération réservent quelques-uns de leurs logements à l'hébergement temporaire, pour une durée d'une journée à six mois, en général. Le plus souvent, ils sont occupés par les proches de l'un des résidents, sur un temps de vacances par exemple. Cet hébergement temporaire peut également intéresser les personnes âgées en sortie d'hospitalisation, parce qu'elles ont besoin de se reposer sur le personnel de la résidence.

Une journée à Domitys Apidea, la toute nouvelle résidence senior

Pour mieux comprendre à quoi ressemble une journée au sein d'une résidence services, nous avons imaginé Jean et Marcelle, couple fictif que nous aurait présenté Sylvie Charot, la directrice de cette toute nouvelle résidence Domitys Apidea qui a ouvert le 18 janvier dernier. Ils ont emménagé, dès le mois de février, au 5^e et dernier étage avec vue lac, dans ce bel immeuble de 114 appartements, du studio au T3 avec 20 collaborateurs aux petits soins ! Leur logement dispose d'une chambre d'amis et d'une grande salle de bain avec douche à l'italienne qui a fini de convaincre Marcelle !

8h- Dans cette chambre qui leur ressemble en tous points, Jean et Marcelle se réveillent, le chant des oiseaux en fond sonore. Ils dorment beaucoup mieux que dans leur vieille maison. Ici, il y a quelqu'un 7j/7 et 24h/24 pour veiller à leur sécurité.

9h- Marcelle se presse, elle a réservé un créneau d'une heure dans la piscine de la résidence, juste avant l'arrivée de l'infirmière pour son injection quotidienne d'insuline. Avec son salon multimédia et sa bibliothèque, la résidence offre toutes les activités qu'elle aime. Vivement cet après-midi et le cours de yoga d'Apolline !

11h- Pendant leur habituelle promenade au rythme des pas mal assurés de Jean, dans le parc du Cardinal (encore en travaux hélas !), notre couple de tourtereaux se remémore les raisons qui les ont amenés ici : se rapprocher des enfants qui vivent à Rueil, ne plus avoir de ménage ni repassage à faire et profiter de toutes ces activités et sorties entre seniors. Tout en gardant leur indépendance, dans ce beau logement adapté à leur âge. Vraiment, ils ne regrettent pas leur choix !

12h15- Impatients, surtout Jean, de connaître les suggestions du chef Franck, ils prennent la direction du restaurant. Ils rejoignent Raymond, leur voisin de palier. Hors de question qu'il déjeune seul !

14h- Conférence sur l'art moderne ou projection du dernier Clint Eastwood ? Jean hésite. Une chose est sûre, quand tout aura réouvert normalement, il visitera Rueil avec Marcelle. Elle lui parle tous les jours du théâtre, du musée, de l'Atelier Grognard, etc.

16h- Marcelle s'offre une nouvelle coiffure pendant que Jean... Où est-il d'ailleurs ? Il a dû rejoindre Raymond dans son appartement, conçu pour qu'il y circule aisément en fauteuil roulant, pour leur partie de cartes. Ils se sont tout de suite bien entendus ces deux-là !

18h- Avant ce satané couvre-feu, leur fille Maryse est passée leur faire un coucou rapide. Dimanche, elle revient avec les petits. Bien sûr, ils respecteront les gestes barrières.

19h- Ce soir, Marcelle cuisine ces lasagnes que son mari aime tant. Mais, vendredi, il y a la soirée de la résidence : ils dîneront au restaurant ! Ils resteront ensuite pour les animations. Pour l'heure, leur tête-à-tête avec la télé va commencer...





Le centre de vaccination déménage !

Afin d'accueillir plus de public et accélérer la vaccination, le centre communal de vaccination anti-covid de Rueil-Malmaison déménage au gymnase Michel Ricard, 15, rue Sainte-Claire Deville. Les modalités de prise d'inscription pour la prise de rendez-vous restent les mêmes : le site doctolib.fr ou le **01 71 06 10 06** (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 12h30) ou le **0800 009 110** (numéro vert national).



Rappel élections !

Les élections départementales et régionales se dérouleront le dimanche 13 juin 2021 pour le premier tour. Le cas échéant, le second tour des élections aura

lieu le dimanche 20 juin 2021. Il est possible de **s'inscrire sur les listes électorales** jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin, soit **jusqu'au 7 mai 2021** (pour les inscriptions en ligne, la date limite est le 7 mai à 23h59, heure de dépôt figurant sur le tableau de bord du site de la procédure en ligne faisant foi).

Le Cèdre du Liban dit « de Marengo » : précisions !

Dans le précédent numéro de Rueil Infos, nous vous parlions, dans la rubrique faune et flore, du cèdre du Liban et notamment de celui qui figure dans le parc du château de Malmaison. L'information selon laquelle Joséphine fit planter ce cèdre du Liban pour célébrer la victoire de Napoléon à la bataille de Marengo en juin 1800 est quelque peu erronée. En effet, dès 1800, les architectes Percier et Fontaine sont chargés par Joséphine de créer un grand jardin à l'anglaise. Or, pas de jardin à l'anglaise sans cèdre du Liban. Les deux architectes plantent donc en 1800 un cèdre du Liban qui va alors être nommé Cèdre du Liban dit « de Marengo » car sa plantation coïncide en effet avec la victoire du premier consul à Marengo le 18 juin 1800.



Des ateliers scientifiques pour les enfants

L'Association Science et Enfance - Witty Events propose des ateliers scientifiques ludiques et éducatifs aux enfants de 6-10 ans le mercredi matin à l'Ermitage (34 boulevard Richelieu), de 10h15 à 11h45.

Les prochains ateliers auront lieu aux dates suivantes :

- 7 avril : Défis scientifiques
- 14 avril : Recyclage amusant
- 19 mai : Quelle heure est-il ?
- 2 juin : Un parfum aux notes fleuries
- 16 juin : Nature et biodiversité

Inscriptions :

01 47 14 19 14 - 06 08 91 65 29

contact@wittyevents.fr

Des stages scientifiques sont organisés aussi pendant les vacances scolaires pour les enfants de 6 à 12 ans et des ateliers scientifiques.

Fermeture de la mairie de village Rueil-sur-Seine

La mairie de village Rueil-sur-Seine a fermé ses portes le 31 mars dernier. Plusieurs raisons : la très faible fréquentation des lieux, l'amplification de la dématérialisation des services opérée par la mairie ces dernières années. La Ville a mis à disposition des Rueillois de nombreux outils pour permettre de faire toutes leurs démarches en ligne, qui rencontrent un grand succès auprès de la population.

Les riverains qui souhaiteraient effectuer leurs démarches en physique auront toujours la possibilité de se rendre à l'hôtel de ville, au 13 boulevard du Maréchal-Foch.

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 18h
- Jeudi de 8h30 à 20h
- Samedi matin de 8h30 à 12h30

Les inscriptions aux sorties du Forum seniors seront quant à elles possibles directement à la Maison de l'autonomie, 10 ter rue Estienne d'Orves.



WEBINAIRE ONF - Les châtaigniers meurent en Île-de-France... Que faire ?

En Île-de-France, la maladie de l'encre atteint les peuplements de châtaigniers. Montmorency, **La Malmaison**, Marly, Versailles, Meudon... toutes ces forêts souffrent en lien avec ce phénomène accéléré par le réchauffement climatique. L'ONF organise un webinar pour expliquer cette maladie, son origine, son développement, les actions pour gérer la crise et reconstruire les forêts, en présence d'un expert des pathogènes forestiers du département de la santé des forêts (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation).

À cette occasion, découvrez comment les forestiers de l'ONF s'emploient à faire évoluer les forêts afin de les rendre résilientes à cette problématique et adaptées aux aléas climatiques.

Une conférence digitale avec des représentants de l'ONF et du département de la santé des forêts du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation :

- **François-Xavier Saintonge**, expert du département de la santé des forêts (DSF) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- **Claire Nowak**, responsable du service forêt de l'agence territoriale ONF Île-de-France Ouest
- **Michel Beal**, directeur de l'agence territoriale ONF Île-de-France Ouest.



INSCRIPTION :

Je m'inscris en scannant le QR Code ci-dessus, en envoyant un mail à **L'ONF : ag.versailles@onf.fr** ou sur **weezevent.com : Webinaire ONF - «Les châtaigniers meurent en Île-de-France... Que faire ? »**



• Atelier « Entr'aïdants »

L'association Nouveau souffle, en partenariat avec le CLIC (Centre local d'information et de coordination) propose un atelier « Entr'aïdants », afin de soutenir les aidants familiaux autour d'un groupe d'entraide et valoriser un état d'esprit positif :

- offrir un soutien psychosocial aux aidants, couvrant à la fois des besoins d'information pratique et de gestion de la charge mentale et psychologique,
- faciliter le parcours usager des aidants, en partenariat avec les professionnels du secteur médico-social.

Il comprend 4 séances de 2 heures en « petit comité ». Cet atelier est programmé en visioconférence.

Renseignements et inscriptions auprès de l'association Nouveau souffle : 06 65 43 20 11.

• Journal « Forum Infos »

Le journal « Forum Infos » indiquant la programmation des activités du Forum seniors pour le prochain trimestre est disponible en mairie centrale, en mairies de village, à la Maison de l'autonomie et sur le site internet du CCAS.

Dans ce contexte de crise sanitaire, les animations proposées pourraient être décalées ou annulées. L'équipe propose également régulièrement des animations en visioconférence.

Renseignements auprès de la Maison de l'autonomie :

10 ter rue d'Estienne-d'Orves

Tél. : 01 41 39 88 00

Mail : mda@mairie-rueilmalmaison.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (fermée le lundi matin)

Site internet du CCAS : ccas-rueilmalmaison.fr

• Atelier « Bien sur Internet »

Dans le cadre des ateliers de la Prévention retraite Île-de-France (PRIF) en partenariat avec le CLIC, l'association Delta 7 prodigue conseils et apprentissage pour naviguer en toute sérénité et confiance via une tablette mise à disposition.

L'atelier comporte **10 séances collectives gratuites** durant lesquelles un animateur qualifié propose des cours d'apprentissage afin de communiquer, s'informer et effectuer des démarches administratives : **chaque séance dure 2h30, à raison de 2 fois par semaine chaque mardi et vendredi, entre le 25 mai et le 25 juin.**

Réunion d'information le mercredi 28 avril à 10h.

Renseignements et inscriptions auprès de la Maison de l'autonomie (coordonnées ci-dessous).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'autonomie : 10 ter rue d'Estienne-d'Orves

Tél. : 01 41 39 88 00

Mail : mda@mairie-rueilmalmaison.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (fermée le lundi matin)

Site internet du CCAS : ccas-rueilmalmaison.fr

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que, en application de l'arrêté préfectoral n°2021 – 28 du 15 mars 2021, il sera procédé, **du 1^{er} avril au 3 mai 2021 inclus**, soit pendant une durée de 33 jours consécutifs, à une enquête publique consécutive à la demande de permis d'exploitation de gîte géothermique et d'autorisation d'ouverture de travaux miniers présentée par la société Engie Énergie Services, sur la commune de Rueil-Malmaison.

Le siège de l'enquête publique est fixé en mairie de Rueil-Malmaison, 13 boulevard Foch.

Monsieur Maurice Floquet, désigné par le président du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, exercera les fonctions de commissaire-enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public au cours des permanences suivantes :

Hôtel de ville de Rueil-Malmaison, 13 boulevard Foch, 1^{er} étage, salle de réunion de la direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement :

- le jeudi 1^{er} avril 2021, de 9h à 12h
- le samedi 10 avril 2021, de 9h à 12h
- le vendredi 16 avril 2021, de 14h à 17h
- le lundi 3 mai 2021, de 14h à 17h

De plus, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences téléphoniques de quinze minutes chacune, à réserver par le biais du site dédié à l'enquête publique : **<http://geothermie-dogger-rueil.enquetepublique.net>**, dans les créneaux indiqués ci-dessous :

- le jeudi 22 avril 2021, de 17h à 20h
- le mercredi 28 avril 2021, de 9h à 12h

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier qui contient notamment une étude d'impact, ainsi qu'un registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire-enquêteur et ouvert par lui, seront déposés à la direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions éventuelles sur le registre ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la préfecture :

hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2021-projets/RUEIL-MALMAISON et sur la plateforme du ministère de la transition écologique projets-environnement.gouv.fr



Solidarité

L'Association générale des intervenants retraités recherche des bénévoles pour son antenne de Rueil. L'antenne AGIRabcd de Rueil propose des ateliers pour le maintien et le développement de l'employabilité des

seniors en recherche d'emploi. Vous vous intéressez au marché de l'emploi, avez le sens de l'écoute et êtes prêt à apporter une aide structurée et bienveillante à des personnes bousculées par un accident de carrière ou par la conjoncture actuelle ? Rejoignez l'équipe de bénévoles rueillois, vous serez le bienvenu ! À noter : chaque nouveau membre est formé à une méthode spécifique d'accompagnement.

Pour en savoir plus : agirabcdrueil@gmail.com



Les Rueillois invités à observer la nature !

À l'instar de nombreuses autres collectivités, Rueil s'est lancée dans la démarche des sciences participatives (lire *Rueil Infos* de février, pages 24-25). Objectif : faire de chaque citoyen un acteur de l'environnement et, surtout, un partenaire de la communauté scientifique. Comment ? C'est simple, en observant la faune et la flore locales. L'idée est donc d'aider la ville à recenser tous les plantes et animaux locaux, vivant dans son jardin, dans les parcs de la ville, dans les rues... afin de mieux les protéger. **Via la plateforme jaimerueiljeparticipe.fr, vous pouvez rejoindre le réseau des observateurs de la biodiversité. L'expérience a été inaugurée le 15 février dernier.**

Passionné de nature, ou juste avec l'envie d'en savoir plus sur notre environnement, spécialistes ou novices... vous êtes toutes concernés ! Et en plus, cela ne prend que quelques minutes et est à la portée de tous !

Inscrivez-vous sur jaimerueiljeparticipe.fr, participez aux formations et réunions pour connaître tous les moyens de participer, comme par exemple prendre une photo et nous l'envoyer en un clic par l'application « vivre à Rueil » ou compter les papillons ou escargots en quelques minutes avec des protocoles ludiques de sciences participatives !



Zone à faibles émissions

Top départ de la deuxième étape de la zone à faibles émissions (Z.F.E.) de la Métropole du Grand Paris. **À partir du 1^{er} juin, les véhicules Crit'Air 4, 5 et « non classés » seront désormais interdits** à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86, y compris sur le boulevard périphérique et dans les bois de Boulogne et de Vincennes.



Label Artisan du tourisme : cinq lauréats rueillois cette année !

Le calendrier du label Artisan du tourisme a été bousculé par rapport aux années précédentes. Crise sanitaire oblige, la campagne de candidature s'est terminée fin septembre 2020 mais le comité d'attribution n'a pu se réunir que début février 2021.

Rueil compte désormais cinq artisans lauréats pour l'année 2021, trois lauréats reconduits et deux nouveaux :

- **ISABELLE SOUPPE, joaillière**, 9 place de l'Église
- **NATHALIE LEROY, céramiste**, 35 rue du gué
- **ÉMILIE BEAURE D'AUGÈRES, créatrice de bijoux en tissage de fils d'or et d'argent**, 56 rue d'Estienne-d'Orves
- **GILLES CRESNO, chocolatier**, 63 rue Gallieni
- **LAURENT CALLU, boucher, tripier, traiteur**, 18 rue du Colonel de la Rochebrune.



Pharmacies de garde

Dimanche 4 avril
Pharmacie Danton
53 rue Danton
Tél. 01 47 51 29 59

Lundi 5 avril
Pharmacie Paul-Doumer
101 av. Paul-Doumer
Tél. 01 47 51 01 24

Dimanche 11 avril
Pharmacie de l'Église
14 place de l'Église
Tél. 01 47 49 01 28

Dimanche 18 avril
Pharmacie Cardonnet
41 rue du Colonel de Rochebrune
Tél. 06 18 38 29 54

Dimanche 25 avril
Pharmacie de Centre
18 rue Paul-Vaillant-Couturier
Tél. 01 47 49 01 36

Samedi 1^{er} mai
Pharmacie du Théâtre
2 rue Jean-Mermoz
Tél. 01 47 51 11 44

Dimanche 2 mai
Pharmacie de la Gare R.E.R.
106 av. Albert-1^{er}
Tél. 01 47 49 27 36

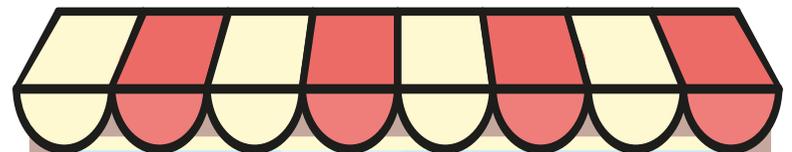
Samedi 8 mai
Grande pharmacie
48 av. de Fouilleuse
Tél. 01 47 51 55 95

Dimanche 9 mai
Pharmacie Desjardin
107 bd National
Tél. 01 47 51 24 29

Dimanche 16 mai
Pharmacie Iéna
147 route de l'Empereur
Tél. 01 47 32 08 55

Source : monpharmacien-idf.fr.

Attention ! Les horaires des pharmacies étant variables, nous vous recommandons d'appeler avant de vous déplacer.



Les boutiques éphémères

Ouvertes aux artisans d'art rueillois pour exposer leur travail et vendre leurs créations, les boutiques éphémères attirent de multiples talents au 2 passage Schneider et au 10 rue de la Libération.

Fermées jusqu'à nouvel ordre à cause de la crise sanitaire.

Si vous êtes intéressé(e) pour venir exposer à la boutique éphémère, merci de contacter le service Commerce par téléphone au 01 47 32 53 87 ou par mail : commerce.artisanat@mairie-rueilmalmaison.fr

« LA BALLE AU SCORE »



DR ÉCOLE DE LA MALMAISON

DES RÈGLES DE VIE ET DU SPORT

au score » sollicite aussi la mémoire. Le ballon peut aussi ne pas trouver preneur et sortir des limites du terrain. Alors dans cette situation, c'est aux prisonniers d'aller le récupérer le plus vite possible pour le transmettre à leur équipe, sauf si le joueur qui a lancé le ballon est dans la formation du prisonnier. Plusieurs mini-parties de 2 minutes sont disputées. Au bout de celles-ci, les jeunes énumèrent leur score en fonction du nombre de joueurs qui restent sur le terrain. Ainsi s'il ne reste que deux joueurs, l'équipe (A) gagne 2 points.

Des interactions malgré le silence

Si toute l'équipe est présente, elle double son nombre de points. Et à chaque mini-partie, il faut se souvenir du score de la rencontre précédente pour l'additionner au résultat final d'où l'appellation de « La balle au score ». Lors de notre présence, la première formation avec 20 points remporte le jeu. « C'est vrai qu'il y a beaucoup de règles à retenir, souligne Anaïs, élève de CM2, l'année dernière, on a commencé ce nouveau jeu. On a très vite compris. En fait on a vite aimé, c'est dynamique et c'est drôle quand on élimine les autres. » « Et puis, on aime bien courir, jouer et libérer nos copains », ajoute Sasha. « J'ai inventé ce jeu pour que les jeunes puissent développer leur concentration et qu'on évite de faire trop de bruit dans la cour, explique Rafael Garcia. Il y a aussi beaucoup d'interactions malgré le silence, ils travaillent différemment et ça marche. Ils raisonnent en permanence. »

De quoi bien former la génération de demain.

Alliant sport, discipline, mathématiques et mémorisation, le jeu innovant mis en place par Rafael Garcia, éducateur sportif de la Ville, avive l'éveil des jeunes, notamment entre 6 et 12 ans. ▶ Reportage Bryan Secret

Une année s'est écoulée depuis le début de l'épidémie et, à l'école de La Malmaison comme ailleurs, masqués on « fait la classe ». La pratique du sport se fait en revanche exclusivement en extérieur et de nouveaux exercices ont fait leur apparition pour développer les capacités des plus jeunes.

Vendredi 5 mars, dans la cour de l'établissement, sous les yeux de Rafael Garcia, leur éducateur sportif, les élèves de CM1 et CM2 courent dans le silence le plus total et s'envoient le ballon. Forcément, au premier abord, difficile de ne pas se poser de question. Leur attitude est surprenante. Ce jeu ? « La balle au score ».

Sport, mémoire et rigueur

Quatre équipes formées de plusieurs élèves

dans un périmètre précis où le silence doit régner. Voilà une première difficulté : celle de communiquer autrement que par la parole pour travailler en équipe et gagner. Un gage de discipline important. La personne qui parle sanctionne son équipe...

Avec un ballon en mousse, le joueur qui le détient doit viser un adversaire. Si l'adversaire est touché puis laisse le ballon tomber, il devient « prisonnier ». S'il l'attrape, il a le pouvoir de sortir un coéquipier de la prison. Dans ce cas précis, il doit lever la main, attendre que Rafael lui accorde l'autorisation de parler pour dire le nom de la personne libérée. Si personne n'a été en prison, le jeu se poursuit. « Le jeu contraint les jeunes à se montrer polis, joueurs et collectifs », nous confie son inventeur. Mais ce n'est pas tout. « La balle

Escrime

Julien Mertine, l'espoir rueillois des Jeux de Tokyo

À 32 ans, le fleurettiste du Cercle d'escrime de Rueil n'est plus qu'à une marche d'une participation aux Jeux Olympiques. Avant de se rendre à Doha, au Qatar, pour la dernière des sept compétitions qualificatives pour Tokyo «2020», Julien Mertine s'est confié sur l'année écoulée. Une période inédite pour un athlète de très haut niveau.

► Propos recueillis par Bryan Secret



© BIZZI

Rueil Infos : C'est bientôt le grand rendez-vous au Qatar (dernier week-end de mars lorsque le Rueil Infos sera sous presse, ndlr) puis peut-être les Jeux Olympiques. Comment vous sentez-vous ?

Julien Mertine : Plutôt bien ! On se prépare pour cette dernière Coupe du monde et compétition. Actuellement, au nombre de points, je suis bien classé (il est premier, ndlr) pour aller aux Jeux mais il faut que je confirme à Doha.

R. I. : C'est très important...

J. M. : Effectivement parce que la Fédération valide d'office le billet pour Tokyo lorsque vous avez le plus grand nombre de points. Et les trois autres athlètes de l'équipe de France sont sélectionnés en commission. On va tout faire pour aller au bout de cette compétition et représenter la France et Rueil-Malmaison au Japon.

R. I. : Des Jeux qui auraient dû avoir lieu en 2020... vous souvenez-vous de ce que vous faisiez l'année dernière ?

J. M. : J'étais aux États-Unis, en Californie, à Anaheim pour une compétition. Et à deux jours du début du tournoi on nous informe de notre rapatriement en France. C'est vrai que ça a été une année particulière avec la pandémie. On a longtemps attendu la décision pour les J.O.. Vous savez que cela représente des années de travail. Et jusqu'à la fin, vers mai, c'était le flou.

R. I. : Qu'est-ce qu'on fait dans ce cas précis ?

J. M. : On prend son mal en patience. Comme tout le monde, nous athlètes, on était confinés. C'était inédit. On ne pouvait rien faire mais j'ai relativisé. J'ai pu passer du temps avec ma famille, ma femme et mes deux enfants (4 et 2 ans). Je n'étais pas malade à l'hôpital ou encore isolé et seul comme pouvaient l'être d'autres

d'autres pays, d'autres athlètes n'avaient pas le droit.

R. I. : Aujourd'hui, vous reprenez la compétition. Ça doit faire bizarre ?

J. M. : Forcément. C'est la première compétition depuis un an et elle est très importante, mais je me suis entraîné pour performer. Physiquement avec le vélo, la course, le cardio, et mentalement. J'ai aussi revu mes gammes avec des entraînements d'assaut et avec des leçons pour trouver de nouvelles combinaisons d'attaque.

R. I. : Si vous allez aux J.O., quel sera l'objectif ?

J. M. : La médaille d'or clairement. Quand on est athlète, on vise toujours le sommet. Mais on n'y est pas encore. Il reste une Coupe du monde. En tout cas, ici à Rueil-Malmaison, on a beaucoup de chances avec nos

« Après le premier confinement, on s'est sentis comme des privilégiés. On a pu s'entraîner régulièrement alors que, dans d'autres pays, certains athlètes n'avaient pas le droit. »

Julien Mertine

personnes. Le plus dur c'est de s'entretenir physiquement alors qu'il n'y a pas de compétition et que tout le monde est enfermé. J'ai un vélo d'appartement donc j'en ai fait. Puis j'ai aménagé un petit coin au bord du lit pour garder la forme. J'avais la chance de m'aérer un peu l'esprit parce qu'on dispose d'un espace dans notre résidence. Et puis trois mois après, on a pu s'entraîner de nouveau régulièrement. On s'est sentis comme des privilégiés parce qu'on savait que, dans

infrastructures. On a l'une des plus belles salles d'Europe. J'ai été reçu par le maire, qui m'a souhaité d'aller le plus loin possible. C'est un ancien sportif et il connaît nos problématiques. C'est important. La Ville m'a accordé une subvention et psychologiquement ça donne de la confiance. Les gens ici croient en moi. Avec le président du Cercle, on va réaliser une vidéo prochainement pour les 50 ans du club. Un endroit où je voudrais m'investir en tant qu'entraîneur dans les années à venir et pour les générations futures.

Cette rubrique révèle les secrets de l'histoire des lieux, des rues, des bâtiments... de Rueil. Ces « anciennes actualités », vivantes, insolites et anecdotiques, nous remémorent le riche passé de notre ville.

Rubrique réalisée avec le précieux concours des membres de la société historique de Rueil-Malmaison (S.H.R.M.), présidée par Didier Ducros - Tél. : 01 47 32 57 38

Le passé enfoui de la rue Jean-Édeline



BLANCHISSERIE
J. Édeline
32, Rue du Château, RUEIL (S/Seine)
Rueil, le 14 Février 1882

Blanchisseur à Rueil au XIX^e siècle, Jean Édeline avait cédé à la Ville une bande de son terrain pour en faire une rue. Celle-ci sera créée dix ans après sa mort, en 1895, grâce à son fils Léon qui obtient qu'elle porte son nom. Mais l'histoire de la rue Jean-Édeline ne commence ni ne s'arrête là...

En 875, le roi Charles le Chauve fait don à l'abbaye de Saint-Denis d'une terre située à Rueil. Au fil des siècles, ce don s'agrandit et se structure pour devenir une institution agricole financière avec droit de justice : le seigneur prélève de nombreuses taxes (four, pressoir banal, gabelle...) et loue le travail public aux villageois, auxquels il doit protection en échange de corvées. Cette seigneurie s'étire alors sur 4 à 5 hectares. Elle est bordée par les rues du Gué, de la Fourrée (Libération), des Muettes (Cassin) et la ruelle des Manigauds, aujourd'hui disparue,

vers la Bénarde. La porte principale se situe au niveau des numéros 18-20 de la rue actuelle.

Vendue par lots aux villageois

La seigneurie voit sa prospérité stoppée net à la Révolution. Devenue bien national en 1795, ses bâtiments sont détruits, arasés puis enfouis dans le sol pour laisser place à une vaste étendue vide qui sera vendue par lots aux villageois.

Au cours du XIX^e siècle apparaît parmi les acquéreurs un certain Édeline, qui fait ériger une maison avec jardin vers la Bénarde. Ce nom n'est pas inconnu à Rueil : Pierre Édeline y est arrivé en 1741 suite à son mariage avec mademoiselle Ruffin. La famille possède une blanchisserie rue du Château, qui sera transférée plus tard à la seigneurie. Suivant les traces familiales, Jean Édeline (1826-1885) et son fils Léon s'imposent comme d'importants blanchisseurs, à la tête d'un millier d'employés à Rueil et à



Paris. Très investi dans la vie locale, Léon Édeline sera même élu conseiller municipal.

Une porte et une échelle !

À la fin du XIX^e siècle, la famille Édeline construit des bains-douches sur son terrain, vers la source Bénarde. En 1909, l'établissement est vendu à la mairie, qui le conservera jusqu'en 1960, date à laquelle les bains-douches et la maison Édeline sont détruits. On trouve encore une madame Veuve Édeline, maîtresse blanchisseuse rue Giroux, en 1911. Puis le nom disparaît.



De cette histoire ancienne et originale, que reste-t-il aujourd'hui ? Curieusement, une porte et une échelle ! La première date de 1734 : le sieur Galleran, officier du Roi, obtient de la seigneurie la création d'un passage vers la maison voisine. Ses héritiers feront murer la porte. Quant à l'échelle, elle a été trouvée dans un fossé lors des fouilles archéologiques menées entre 1993 et 2001. D'époque médiévale, elle mesure 2,34 m.

La petite tortue : elle cache bien son jeu !

La petite tortue, c'est mon nom mais on m'appelle aussi « vanesse de l'ortie ». Quel que soit le vocable utilisé, il est vraiment matière à tromper le public. Je n'ai pas de carapace et je n'ai rien à voir avec une certaine Vanessa. Pourtant, tout le monde ou presque peut se targuer de m'avoir rencontré. Allez, je lève le voile sur mon identité : je suis un papillon de jour. Au début, comme tout papillon, je ne suis qu'une chenille qui se nourrit exclusivement de larve d'ortie. D'où vanesse de l'ortie. Pour ce qui est d'un point commun avec la tortue, compliqué à trouver. En revanche, il est vrai que lorsque je déploie mes ailes, les dessins qui y apparaissent pourraient laisser penser à une matière qu'on appelle écaille de tortue. Le fond est de couleur rouge-orangé, bordé d'une bande marginale noire encadrant une série de demi-cercles bleus. Pas banal vous me direz ! Comme ma taille d'ailleurs : quatre à cinq centimètres tout de même ! Bref, je ne passe pas inaperçu. Vous pourrez notamment me rencontrer dans des milieux ouverts naturels et semi-naturels : prairies, friches, jardins et parcs urbains... et plus particulièrement à Rueil, dans le bois de Saint-Cucufa ou encore aux Gallicourts et dans nombreux parcs. Un enchantement pour les yeux et un peu de baume de cœur ! Attention, je ne suis pas qu'une beauté de la nature, j'en suis aussi l'un des défenseurs les plus ardents. Je suis en effet un excellent indicateur de la biodiversité. C'est pour cela que je suis un sujet de curiosité pour les scientifiques. D'ailleurs, vous pouvez les aider en



Nom scientifique : aglais urticae de la famille des Nymphalidae.

Signe particulier : la petite tortue produit une, deux ou trois générations annuelles en fonction des régions et, comme certaines autres vanesses, elle a la particularité d'hiverner au stade d'imago (stade final de développement).

Origine : après environ un mois, les chenilles entament un cycle de vie solitaire, dévorant des feuilles d'orties jusqu'à atteindre 22 millimètres de longueur d'où le nom vanesse d'ortie.

Vol : mars à octobre, en générations successives.

Taille : mâles et femelles présentent une envergure de 40-55 mm pour une longueur de 22-26 mm.

Bon à savoir : ce papillon commun était en voie de disparition dans certaines régions ouest de la France. Il a aussi quasiment disparu en Grande-Bretagne, alors qu'il était abondant, il y a une dizaine d'années.

comptant le nombre de petites tortues que vous apercevez. Une expérience de sciences participatives accessible depuis la plateforme jaimerueiljeparticipe.fr (ou à travers l'application «Vivre à Rueil») et entre temps, laissez un petit coin sauvage avec des orties au fond de votre jardin afin de me permettre de me reproduire.

LA FLORE ET LA FAUNE D'ICI

Vous aimez vivre dans votre ville ? D'autres êtres vivants, plantes, fleurs et animaux, aussi.

Retrouvez dans cette rubrique les portraits des espèces qui se plaisent dans l'environnement rueillois !



Nom scientifique : prunus avium de la famille des Rosacées.

Taille : 30 m max.

Port : en colonne large.

Durée de vie : 120 ans.

Tronc : droit et long. En forêt, le merisier doit s'élever pour chercher la lumière, d'où son allure élancée.

Bon à savoir : son bois fait le bonheur des ébénistes, menuisiers et sculpteurs, du fait de sa texture compacte et de sa couleur brun rougeâtre qu'il acquiert avec le temps. Il sert en effet surtout pour la décoration et l'ameublement sous forme de placages, tabletterie, en lutherie et pour les pipes.

Propriétés : la merise est consommée en confiture et en eau de vie (la «griotte» du provençal agriota, «aigre», ou le Kirsch en Alsace). La merisette de Grenoble se concocte avec les amandes pilées des noyaux de merises, qu'on parfume avec de la cannelle, des feuilles fraîches de pêcher et des clous de girofle.

Le merisier : l'arbre qui restait dans l'ombre

Les bigarreaux, les guignes, les amarilles, les griottes... j'en passe et des meilleures. Pas moins de 200 variétés de cerises existent aujourd'hui. Alors, quand c'est la saison, on reconnaît les amateurs qui se précipitent au marché pour goûter les premières cerises ! Sauf que, c'est bien beau de les consommer, encore faut-il savoir rendre aux *Prunus* ce qui est aux *Prunus* ! Non, je ne suis pas jaloux de ces petits fruits rouges, à la peau éclatante et au goût si doux en bouche. Pourquoi ? Merise, Cerise..., ça y est, vous comprenez maintenant ? Je suis apparu au Néolithique et sans moi et mon acolyte, le cerisier acide, point de cerise dans votre gosier aux beaux jours ! C'est un peu moi qui ouvre le bal du printemps. Si certains rêvent des cerisiers en fleurs du Japon, d'autres sont bien contents de contempler ma beauté au vallon des Gallicourts. Mes fleurs d'un blanc immaculé sont rassemblées

comme un cadeau que je ferais à chaque visiteur. Bon, mais je ne suis pas qu'une espèce de poète en manque de reconnaissance. Je suis aussi une espèce au service de la biodiversité. Mes fruits, les merises, nourrissent de nombreux oiseaux et mes fleurs offrent pollen et nectar aux abeilles en avril et mai. De par mon grand potentiel biologique, je valorise aussi l'installation ou le maintien d'autres espèces. Dernier atout : je contribue à l'enrichissement de l'humus et donc du sol. Moralité : mettez-moi dans vos jardins, non seulement mon charme vous ravira à la belle saison et vous rendrez les voisins jaloux, mais surtout vous aurez fait le choix d'un arbre très rustique, qui supporte sans dommage les -30°C, est rarement malade et fait le bonheur des oiseaux. Petit conseil : pour multiplier le merisier, semez des noyaux au printemps après les avoir stratifiés.



Sandrine et Claire :

«C nos oignons», c'est elles !

Elles, Sandrine et Claire, mettent leur passion du bien-manger écoresponsable en bocaux. Oui, des bocaux, consignés et livrés dans des sacs en coton. Dans ces bocaux, vous l'aurez deviné, il y a des recettes végétariennes gourmandes. Elles sont proposées par une cheffe nommée Armance et préparées à partir de produits de saison, ça va de soi, bio ou issus de l'agriculture raisonnée. Est-ce qu'une salade aux asperges rôties, pousses d'épinard, épeautre et pois chiches, suivie d'un sablé pommes caramélisées et compotée de rhubarbe vous tenteraient ? Avouez que c'est une alternative séduisante à ce jambon-beurre bien fade ou cette part de pizza aussitôt engloutie aussi regrettée... Membre du réseau écotable, communauté

de restaurateurs engagés, «C nos oignons», la société fondée par nos deux Rueilloises, s'est spécialisée dans la réalisation et la livraison, à vélo ou via d'autres moyens de mobilité douce, de repas en entreprise, lors de réunions, ou sur les lieux de formation, à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Depuis sa création il y a un an (en plein confinement !) et grâce à l'accompagnement par le dispositif Coup de pouce, l'entreprise de l'économie sociale et solidaire poursuit son ascension. Claire et Sandrine ont même lancé des ateliers culinaires, en entreprise toujours, sur l'alimentation durable. Un succès !

cnsoignons.fr – commandes par téléphone au 01 43 31 89 52 ou par mail : bonjour@cnsoignons.fr

Quentin et Philippe :

La Cabane des Bouron... une aventure née du confinement !

Si tu ne viens pas à Oléron, Oléron ira à toi ! Née pendant le premier confinement, la Cabane des Bouron vous livre tous les samedis matin des huîtres nées, élevées et récoltées la veille même sur le bassin. L'idée a germé dans l'esprit de Quentin Navaron et Philippe Bouron, deux jeunes Rueillois amoureux de ce terroir charentais qui a accueilli les vacances de leur enfance. « Nous avons eu envie de mettre en valeur le métier d'ostréiculteur et de soutenir ces professionnels en proposant leur production à nos familles et nos amis, avec un circuit ultra-court », racontent-ils.

Quentin et Philippe commencent alors à faire chaque semaine des allers-retours entre Rueil et Oléron. Rapidement, le bouche-à-oreille gonfle leur carnet de commandes

et les pousse à se lancer pleinement dans l'aventure : « Nous avons quitté nos emplois respectifs et créé notre propre entreprise. » Diplômés d'une école de commerce, les deux associés s'attèlent eux-mêmes à toutes les tâches, du conditionnement à la facturation en passant par la livraison à domicile avec leur triporteur. « C'est une expérience très complète », confirment-ils, tout en confiant ne pas avoir l'impression de travailler... Pourtant leur affaire tourne, toute l'année même : « On peut manger des huîtres en toute saison ! », assurent-ils. Si celles-ci constituent l'essentiel de leurs commandes, la carte s'est enrichie, à la demande des clients, d'un assortiment de fruits de mer et d'alcools locaux. Un service traiteur est également proposé aux professionnels et



aux particuliers. « Nous tenons, modèrément-ils cependant, à préserver la proximité, la qualité et l'authenticité qui caractérisent notre démarche. » Et qui font le succès de leur petite entreprise...

cabane-bouron.fr

Naissances

• 27 janvier > Rania MOUHEB • 29 janvier > Hali BEN AISSA
• 30 janvier > Ryad Kerdache • 1^{er} février > Jules DUCHEMIN
• 2 février > Alexandre JOAN, Ilyan BELHADJ • 3 février > Gabriel RUGARD, Lahna HADDA • 5 février > Alexandre CHAUVIÈRE, Dinis DAVIDE RIBEIRO LADEIRA, Henri VEROVE • 6 février > Mariam DIABI-YAHAYA, Mia SEOUE • 7 février > Chiara CAVADINI, Ilyes SOLTANI, Victoria KOMBO • 8 février > Ayden VAESEN, Hadyle HAMZAOU, Léo TEXIER, Maxence FORGE • 10 février > Sabrina BOSLI • 11 février > Amyne LAMARA • 12 février > Martin PORTÈRE

Décès

• 30 janvier > Patrick LEGELEY • 31 janvier > Pierre COZZA, Suzanne SZCZESNY épouse DENIS • 3 février > Jeannine VICQ veuve GOUPY
• 4 février > Carmen PRADAL épouse GUET, François CARREAU
• 5 février > André BADET, Gaston BOUTTEVILLE • 10 février > Jean-Claude BLONDEAU, Monique BRODIER veuve PICARD • 11 février > Denise RAYNAUD veuve BAUDUIN • 12 février > Didier RICHARD, Rolande CAVILLON veuve LEBON • 20 février > Eliane LABARRE veuve POUCH • 23 février > Michelle NEAU, Ouramdane SEDKI • 05 mars > Colette DUC épouse DENIS

Peu de mariages ce mois-ci !

Nous en profitons pour vous partager des informations intéressantes sur les récentes évolutions de l'état civil, dont Ghania Kempf, conseillère municipale déléguée à l'Administration générale, nous a fait part.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Qu'est-ce que le nom d'usage ?

Le mariage confère à chacun des époux un droit d'usage sur le nom du conjoint. Ce droit, consacré à l'article 225-1 du Code civil par la loi n°2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux personnes de même sexe, donne à chacun des époux l'usage du nom de famille de l'autre, soit par adjonction, soit par substitution.

En effet, le mariage ne modifie pas le nom des époux. Toutefois, chacun peut, dans sa vie quotidienne et administrative, décider de porter à titre d'usage le nom de son conjoint ou de l'adjoindre à son nom, dans l'ordre qu'il souhaite.

Ce nom d'usage ne peut être indiqué dans les actes de l'état civil. Il peut néanmoins être mentionné sur les documents administratifs et notamment la carte nationale d'identité.

L'article 43 de la loi n°85-1372 du 23 décembre 1985 a également créé un droit d'usage sur le nom du parent qui n'est pas transmis à l'enfant.

Tout descendant peut ajouter au nom du parent qui lui est transmis, celui de l'autre parent, que les parents soient mariés ou non.

Ce droit est mis en œuvre, pour un enfant mineur, par les parents exerçant l'autorité parentale.

Qu'est-ce que la dévolution du nom de famille ?

Les époux choisissent le nom de famille qui est dévolu à leur premier enfant commun lors de la déclaration de naissance, soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit leurs deux noms accolés suivant l'ordre qu'ils ont choisi et dans la limite d'un seul nom de famille pour chacun d'eux. Ils remettent le document mentionnant la déclaration de choix de nom à l'officier d'état civil.

En l'absence de déclaration conjointe de choix de nom, l'enfant commun prend le nom de son père.

En cas de désaccord sur le nom de l'enfant, l'un des parents peut le signaler à l'officier de l'état civil en produisant un écrit faisant état de son désaccord au plus tard au jour de la déclaration de naissance ou, le cas échéant, au jour de l'établissement simultané de la filiation. L'officier de l'état civil vise le document et le restitue au parent. Dans ce cas, l'enfant prendra le nom de ses deux parents accolés selon l'ordre alphabétique. Le nom dévolu au premier enfant commun est valable pour les autres enfants communs du couple.

La faculté de choix de nom ne peut être exercée qu'une seule fois.

Comment fait-on la déclaration conjointe de changement de nom (article 311-23 du code civil) ?

Elle est possible pour chaque enfant mineur non décédé, né avant comme après 2005, dès lors que son double lien de filiation a été établi de façon différenciée et que l'un d'eux au moins l'a été postérieurement à la déclaration de naissance.

Le nom de l'enfant deviendra soit celui du parent qui ne lui a pas donné le sien à la naissance, soit un double nom.

Il est à noter que le décret du 6 mai 2017 relatif à l'état civil a supprimé, depuis le 1^{er} novembre 2017, l'obligation d'établir la déclaration conjointe de changement de nom devant l'officier d'état civil de la commune où demeure l'enfant. Elle est désormais recevable dans n'importe quelle mairie.